

Programme pluriannuel
2025–2028

FAIRE
AVANCER
LE MONDE
GRÂCE À
L'INNOVATION
SUISSE



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

**Innosuisse – Agence suisse pour
l'encouragement de l'innovation**

Innosuisse est l'Agence suisse pour l'encouragement de l'innovation. En soutenant les innovations fondées sur la science et en renforçant l'esprit entrepreneurial, Innosuisse participe au développement économique, social et écologique durable, que ce soit au niveau national ou mondial.

Sommaire

Résumé	4
Relever les défis mondiaux grâce à l'innovation	6
Principes relatifs à l'encouragement de l'innovation	8
Thèmes transversaux	12
Portfolio des instruments d'encouragement 2025–2028	18
– Vue d'ensemble	19
– Encouragement de projets d'innovation	24
– Encouragement de l'entrepreneuriat	34
– Encouragement des personnes hautement qualifiées	38
– Transfert de savoir et de technologie	40
Fourniture de prestations et besoin de financement	45
Glossaire	54

Résumé

Les grands défis qui attendent l'humanité vont exiger des innovations révolutionnaires sur le plan technologique et social. Certains événements disruptifs, comme la pandémie de Covid ou la guerre en Ukraine, avec leurs répercussions sur l'économie et la société, poussent à agir avec rapidité et détermination, ainsi qu'à expérimenter des solutions nouvelles. Il en va de même, en particulier, avec le changement climatique qui s'accélère et ses conséquences. Des réponses technologiques isolées à ces défis ne suffisent pas à elles seules à faire la différence. Elles doivent, au contraire, être intégrées dans le contexte sociétal et tenir compte des conditions sociales afin d'atteindre et de convaincre la population de procéder aux changements et ajustements nécessaires. En tant qu'agence pour l'encouragement de l'innovation interdisciplinaire et intégrative, Innosuisse est tout à fait compétente et désireuse de soutenir de telles innovations systémiques porteuses d'avenir. Elle souhaite aussi, au travers de ses offres d'encouragement, permettre aux entreprises suisses de contribuer largement à la recherche de solutions à ces défis mondiaux au profit de l'économie suisse.

Dans l'exercice de son activité d'encouragement, Innosuisse se conforme à des principes attestant que les contributions publiques, qui lui sont confiées, apportent une véritable valeur ajoutée à l'économie et à la société suisses. Pour encourager l'innovation, Innosuisse adapte son activité aux besoins des acteurs de l'innovation. Elle veille à la qualité supérieure des innovations qu'elle encourage grâce à la mise en concurrence des idées d'innovation. Elle s'efforce à tous égards de proposer des instruments d'encouragement simples, facilement accessibles et conviviaux, et s'appuie sur une vérification cohérente et systématique de l'impact de son activité d'encouragement pour améliorer en continu son offre.

La numérisation, le développement durable, l'égalité des chances, mais aussi la coopération nationale et internationale, constituent des thèmes transversaux qui influencent l'activité d'encouragement d'Innosuisse dans son ensemble. Au travers de son encouragement, Innosuisse favorise la transformation numérique, tout particulièrement dans les petites et moyennes entreprises, apporte une contribution importante au développement durable de l'économie et de la société, ainsi qu'au renforcement de l'égalité des chances et de la diversité. Grâce à la coopération nationale et internationale, Innosuisse s'assure, en outre, que son activité d'encouragement s'insère en toute harmonie dans le système suisse global d'encouragement de la recherche et de l'innovation, dans le but d'atteindre les meilleurs résultats. La collaboration avec le Fonds national suisse (FNS), que ce soit au niveau de la mise en cohérence des instruments d'encouragement ou de la réalisation d'initiatives communes, comme le programme d'encouragement BRIDGE, se révèle d'une importance capitale.

Grâce à la révision de la loi fédérale sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation (LERI) adoptée par le Parlement en décembre 2021, Innosuisse dispose aujourd'hui d'un portefeuille diversifié et flexible d'instruments d'encouragement, dont elle souhaite tirer pleinement profit durant la période de subventionnement allant de 2025 à 2028. Les scénarios financiers indiqués par le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) sont toutefois nettement insuffisants pour satisfaire la demande toujours élevée, d'une part, et exploiter totalement les nouvelles possibilités d'encouragement en faveur du renforcement durable de la force d'innovation suisse, d'autre part. Innosuisse a donc besoin d'augmenter ses subventions de 11% par an en moyenne pour être en mesure

d'appliquer entièrement ses plans d'encouragement. Ce taux de croissance semble élevé. Il faut néanmoins tenir compte du fait que l'encouragement public de l'innovation en Suisse a toujours été bien différent que dans d'autres pays, affichant jusqu'ici un poids beaucoup moins important, une croissance notable et ne pouvant véritablement se renforcer qu'au travers d'une hausse supérieure à la moyenne. Si Innosuisse devait se limiter à une croissance annuelle de 2,5% ou moins, il ne lui resterait plus qu'à reporter le renforcement de l'encouragement de l'innovation voulu par le législateur et à renoncer en particulier au lancement de nouveaux instruments d'encouragement prometteurs. Compte tenu de la forte demande, il lui faudrait alors maintenir à un niveau acceptable l'encouragement classique de projets d'innovation standard, initiés selon une approche *bottom-up* entre des partenaires de recherche et des partenaires de mise en œuvre. L'Initiative Flagship, dont l'objectif spécifique consiste à trouver une solution aux grands défis économiques, sociaux et écologiques dans un contexte systémique et transdisciplinaire, devrait notamment être réduite au minimum. Cela signifie que la création de valeur, nécessaire à un pays comme la Suisse pour rester en tête dans un monde de plus en plus compétitif serait fragilisée et que les efforts pour devenir plus durable pourraient avoir un impact plus négatif que positif sur l'économie. Par ailleurs, il faudrait une nouvelle fois renoncer au lancement de la mesure d'encouragement pour des personnes hautement qualifiées, qui vise à lutter contre la pénurie de talents. En plus d'abandonner la poursuite du renforcement de la coopération internationale, l'encouragement éventuel de projets d'innovation, basés sur la science, de start-up avant leur entrée sur le marché ne pourrait plus continuer à se développer à partir de 2023. Cela reviendrait à manquer une occasion majeure d'aider, le

plus rapidement possible, les innovations prometteuses et disruptives des jeunes entreprises à atteindre leur maturité, et à contribuer ainsi de manière significative à ce que la Suisse reste l'un des pays les plus innovants à l'avenir. Une enveloppe financière suffisante pour les années 2025–2028 est donc primordiale. Innosuisse et l'ensemble des expertes et experts, des coachs pour start-up, des mentors dans le domaine de l'innovation et des collaboratrices et collaborateurs, ainsi que les membres du Conseil de l'innovation et du Conseil d'administration, mus par une forte conviction et un engagement total, poursuivent leurs efforts pour faire avancer le monde grâce à l'innovation suisse.

Relever les défis mondiaux grâce à l'innovation

Le présent marqué par la disruption

La pandémie de Covid-19 a brusquement mis la vie économique et sociale à l'arrêt dans le monde entier. Les mécanismes réputés solides et bien rodés du monde interconnecté, dans lequel nous vivons, se sont effondrés très rapidement. Malgré les apports financiers sans précédent des gouvernements, l'économie mondiale a affiché de graves symptômes de crise durant la pandémie. Les chaînes d'approvisionnement internationales ont été désorganisées et les pénuries qui en ont découlé ont fortement ralenti des secteurs économiques essentiels. Des failles économiques, politiques et sociales sont aussi apparues dans les démocraties libérales. La population était de moins en moins prête à endurer les contraintes liées à la pandémie et les mesures prises par les gouvernements pour l'endiguer. Des théories du complot se sont propagées, signe évident de crise. L'économie mondiale vacillante, les restrictions de la vie sociale, les services de santé au bord de la saturation depuis des mois et les coups d'arrêt dans l'enseignement de base des enfants et des adolescents ont des effets encore visibles et pourraient avoir des répercussions négatives à long terme.

A peine quelques signes pleins d'espoir d'une sortie de la pandémie et la communauté internationale a de nouveau été mise à rude épreuve face à la guerre russe contre l'Ukraine. Après des décennies de stabilité relative en Europe, ces faits de guerre représentent le point culminant d'une nouvelle quête d'hégémonie et des tensions entre les grands blocs mondiaux qui en résultent. L'ordre géopolitique est en pleine mutation. Les remous entre les démocraties libérales de l'hémisphère occidental et les états autocratiques en Asie et dans d'autres régions du monde paraissent inévitables, avec des conséquences imprévisibles pour la cohabitation pacifique des peuples. Les ravages de la guerre en Ukraine, les afflux consécutifs de réfugiés et la dépendance mise en pleine lumière par les événements vis-à-

vis des énergies provenant d'un pays belliciste placent l'Europe, tout du moins à court et moyen termes, face à d'énormes défis et exigent une réponse cohérente et courageuse.

Ces deux événements revêtent un caractère symbolique dans un monde où il faut s'attendre à tout moment à des incidents disruptifs d'envergure planétaire et où de soi-disant réalisations peuvent être remises en question d'un jour à l'autre. Ils nous montrent clairement à quel point nos sociétés interconnectées basées sur la division du travail sont vulnérables en dépit de tous les accomplissements.

Bien que le changement climatique soit d'une importance capitale et qu'il exige une action efficace, des événements disruptifs à l'échelle mondiale, comme la pandémie de Covid-19 ou les conflits armés de grande envergure, accaparent sans cesse l'attention de la communauté internationale. Ils réclament souvent des interventions immédiates pour assurer à court terme l'ordre public et les activités économiques essentielles, parfois même au détriment de l'environnement. La recherche actuelle de sources énergétiques alternatives pour compenser les livraisons russes indésirables en est un parfait exemple. Les solutions plus respectueuses de l'environnement ne sont pas disponibles à brève échéance, coûtent trop cher ou sont des échecs du fait de difficultés techniques, comme le stockage, dans le cas des énergies alternatives. Malgré tout, le changement climatique force l'humanité à relever des défis uniques et requiert une attention indéfectible. Même si les effets qui y sont liés sont souvent à peine perceptibles, des mutations rapides et radicales sont indispensables en matière d'économie et de société pour redresser la barre. Les changements climatiques nous concernent toutes et tous, aujourd'hui et/ou demain. Si des régions entières du monde finissaient par devenir non cultivables ou non habitables, les régions moins durement frappées devraient faire face à la pression migratoire déclenchée, avec des conséquences imprévisibles sur la coexistence sociale dans le monde entier.

Renforcer l'innovation, assurer l'avenir

Pandémies, guerres, changement climatique et toutes leurs conséquences représentent des défis pour l'ensemble de la communauté internationale. Ces situations réclament une action rapide et conjointe ainsi que les ressources nécessaires pour y parvenir. L'innovation garantit les moyens et les instruments nécessaires, tout en aidant l'économie et la société à développer une plus grande résistance et davantage d'agilité. La pandémie de Covid-19 a clairement démontré à quel point l'innovation est indispensable. Grâce au développement rapide de nouveaux vaccins, il a été possible de maîtriser la pandémie. La poursuite du développement de ce type de vaccins, de médicaments et de méthodes de traitement innovants aidera également à combattre d'autres pandémies éventuelles à l'avenir et à lutter efficacement contre des maladies encore incurables aujourd'hui. L'innovation a également aidé à vaincre la pandémie de Covid-19 dans d'autres domaines. L'automatisation et la numérisation des processus de production, commerciaux et administratifs ont réorganisé les chaînes d'approvisionnement et compensé à bien des égards les limitations en matière de mobilité, de présence sur le terrain et de contacts sociaux.

En temps de crise géopolitique, l'innovation aide également à diminuer, voire éliminer les dépendances vis-à-vis de partenaires pratiquant le chantage. Elle est de plus indispensable pour relever les défis du changement climatique. L'innovation permet de trouver des solutions originales sans aucune émission, respectueuses des ressources et du climat, qui offrent de nouvelles options aux êtres humains et redonnent confiance, prouvant que les problèmes actuels peuvent être résolus grâce au progrès. A elles seules, les innovations technologiques ne suffiront pas. Celles envisagées de manière globale, en particulier dans le domaine social, qui ciblent de nouveaux modèles d'interactions sociales, de relations et de processus proposeront des alternatives pour accompagner l'humanité sur le chemin d'un monde préservant les ressources, plus sain et plus juste.

Pays prospère, très innovant et extrêmement développé, avec une économie performante, des scientifiques remarquables, et une population bien formée et motivée, la Suisse a la responsabilité particulière d'exploiter pleinement son potentiel d'innovation dans son propre intérêt, mais aussi en tant que membre solidaire de la communauté internationale. Elle se doit aussi d'investir encore plus dans l'innovation porteuse d'avenir. Quelles que soient sa puissance économique et sa grande force d'innovation, elle répond présente, mais reste tri-

butaire de partenaires partageant les mêmes idées. Déjà du fait de sa situation géographique, mais également au regard de sa culture et de ses valeurs, ses voisins européens et l'Union européenne dont ils font partie apparaissent comme les partenaires naturels de la Suisse. Bien que les échanges économiques et scientifiques avec d'autres régions du monde, comme l'Asie ou l'Amérique du Nord, soient de plus en plus importants, les pays d'Europe (UE et Royaume-Uni) resteront dans un avenir prévisible ses principaux partenaires en termes d'échanges économiques et scientifiques. Même si aucune association au plus grand programme mondial de recherche et d'innovation, Horizon Europe, et à ses successeurs ne devait plus être possible à moyen et long termes, la Suisse se doit de déployer des efforts considérables pour combler non seulement les déficits financiers, mais surtout compenser, par le biais de mesures appropriées, les possibilités de mise en réseau et de coopération à l'échelle internationale liées à cette initiative européenne. Les acteurs suisses agiront en position de force grâce au soutien adapté des pouvoirs publics et à leurs propres efforts, mais pour réussir, ils devront prouver à leurs partenaires potentiels la valeur ajoutée évidente d'entamer une collaboration avec eux. Un tel projet peut rencontrer le succès, mais il nécessite d'énormes efforts et des moyens significatifs de la part des pouvoirs publics pour être réellement efficace. La Suisse devra prendre de l'avance et offrir dans l'idéal des incitations concrètes sous forme de support financier ou infrastructurel aux partenaires de coopération internationaux pour que les initiatives lancées par des acteurs suisses se réalisent.

En tant qu'agence suisse pour l'encouragement de l'innovation, Innosuisse s'emploie à défendre et renforcer l'innovation en adoptant une approche positive, orientée vers l'avenir et optimiste par opposition aux diverses forces passéistes et destructives, car il ne faut pas seulement voir et encourager l'innovation dans un contexte économique, mais aussi dans un cadre social et environnemental. En privilégiant ses instruments d'encouragement, comme les projets thématiques au sein de l'Initiative Flagship, en encourageant la collaboration et la mise en réseau avec des Innovation Boosters ou en affinant ses critères d'encouragement, Innosuisse peut générer un impact considérable. Cette dernière remplit les conditions nécessaires et a la volonté de renforcer davantage l'encouragement de l'innovation suisse, ainsi que d'assumer un rôle majeur sur le plan international. Une fois que le Parlement aura mis en place les conditions d'un encouragement public de l'innovation orienté vers l'avenir, plus intense et plus diversifié au travers de la révision de la LERI, il sera nécessaire de créer les conditions requises, aussi sur le plan financier, pour couvrir la période de subventionnement 2025–2028, afin de pouvoir concrétiser les attentes suscitées.

Principes relatifs à l'encouragement de l'innovation

Orientation client et approche axée sur les besoins

L'encouragement de l'innovation ne peut être un succès que s'il répond aux besoins des parties prenantes. Innosuisse considère donc comme essentiel de connaître les besoins des acteurs de l'innovation, de les identifier régulièrement et d'analyser ses offres d'encouragement pour s'assurer qu'elles correspondent bien aux besoins, tout en tenant compte du principe de subsidiarité. Si de nouvelles offres d'encouragement sont prévues ou que des offres existantes doivent être sensiblement modifiées, Innosuisse détermine les besoins des parties impliquées et conçoit les offres en fonction de ces derniers. Les procédures de consultation, les recherches, les analyses d'impact et les groupes de travail incluant les cercles concernés sont quelques uns des moyens employés par Innosuisse. La mise en réseau et la collaboration font partie des piliers du travail d'Innosuisse. Au niveau fédéral, le FNS est un acteur important avec lequel Innosuisse entretient un partenariat étroit. Il existe, par ailleurs, divers autres acteurs (comme des agences d'encouragement régionales, des fondations privées ou la recherche de l'administration fédérale) avec lesquels Innosuisse noue des relations institutionnelles ou échange si nécessaire. Toutefois, le dialogue et les échanges constants avec les clients et les clientes encouragés revêtent au quotidien une grande importance. Grâce à la révision de la LERI, qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2023, Innosuisse pourra adapter avec plus de flexibilité son offre d'encouragement aux différentes parties prenantes. Des essais pilotes permettront, par exemple, d'introduire de nouvelles initiatives d'encouragement pendant une période limitée, sans charge administrative excessive, afin de les tester et de les adapter si nécessaire.

En conséquence, Innosuisse ne cessera de poursuivre son objectif principal, à savoir de placer sa clientèle au cœur de ses préoccupations, de lui proposer des instruments d'encouragement répondant à ses besoins, ainsi que des processus aussi simples et efficaces que possible.

.....
Grâce à la révision de la LERI, qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2023, Innosuisse pourra adapter avec plus de flexibilité son offre d'encouragement aux différentes parties prenantes.

Concurrence et qualité


La concurrence entre les projets d'innovation et les idées commerciales, pour lesquels un encouragement est demandé, a un double effet : elle augmente la qualité des soumissions d'une part et la créativité des acteurs d'autre part. L'encouragement de l'innovation par Innosuisse est donc conçu selon une approche concurrentielle, notamment en ce qui concerne l'encouragement des projets d'innovation, le coaching des start-up et l'encouragement de mesures de mise en réseau d'envergure. Pour le coaching et le mentoring, les demandeurs peuvent rechercher eux-mêmes le conseil qui leur convient au moyen du crédit accordé par Innosuisse parmi les pools de coachs et de mentors qu'elle a présélectionnés. La qualité et l'impact des services s'en trouvent renforcés.

La qualité des projets d'innovation est le critère d'évaluation essentiel pour l'attribution des subventions ou des mesures d'encouragement, car il s'agit du facteur clé du succès à long terme d'un projet.

De son côté, Innosuisse attache de l'importance à la qualité supérieure de ses évaluations et, par là même, à ses décisions et à la qualification des coachs et des mentors qu'elle sélectionne. Les membres du Conseil de l'innovation, les expertes et les experts ainsi que les coachs et les mentors doivent donc satisfaire à des exigences élevées et sont évalués à intervalles réguliers.

.....

La qualité des projets d'innovation est le critère d'évaluation essentiel pour l'attribution des subventions ou des mesures d'encouragement.

 **Simplicité, accessibilité et efficacité**

Les offres dont le processus est simple et efficace seront demandées et auront donc la possibilité d'atteindre l'impact escompté. Pour les petites et moyennes entreprises (PME) et les start-up, des charges administratives importantes ou des instruments d'encouragement difficiles à comprendre peuvent, en revanche, constituer des obstacles qui les poussent à renoncer à soumettre leur demande. Innosuisse cherche donc à mettre en place des procédures de demande et d'encouragement aussi simples et intuitives que possible, en particulier par le biais d'outils électroniques appropriés. Parallèlement, Innosuisse s'efforce de fournir des explications et des instructions claires en cas de besoin. En outre, il est dans son intérêt que les processus de demande et d'encouragement soient conçus de manière efficace, en s'attachant surtout à garantir des délais de réaction et de traitement des demandes brefs. La décision concernant les demandes d'encouragement pour les projets d'innovation doit, en principe, être prise sous six semaines. D'ailleurs, un nouveau système informatique a pour objectif d'optimiser les processus d'Innosuisse. Des effectifs suffisants font également partie des conditions indispensables pour être en mesure d'exercer une activité d'encouragement efficace, flexible et conviviale.

En dehors de ces procédures, les instruments d'encouragement proprement dits, leurs délimitations et corrélations doivent également être faciles à comprendre pour permettre aux clients et clientes d'Innosuisse d'accéder rapidement aux offres d'encouragement qui leur conviennent sans engager de dépenses importantes en conseils et recherches. A cette fin, Innosuisse fournit des informations sur ses offres d'encouragement par le biais de différents canaux, comme en étant présente lors de manifestations, en s'affichant sur les réseaux sociaux, en publiant par écrit des offres d'information et en mettant à disposition des outils électroniques appropriés, notamment un guide consultable de manière interactive.

Pour finir, il est important que les exigences imposées aux demandeurs soient adaptées à chaque instrument pour élargir au maximum l'encouragement de l'innovation. Les exigences formelles et essentielles relatives à un premier conseil de mentoring doivent donc être volontairement maintenues à un niveau peu élevé pour que le plus grand nombre puisse avoir recours à cette offre. En revanche, il est nécessaire d'édicter des exigences plus strictes pour les offres dédiées à l'encouragement d'idées très innovantes.

.....

Innosuisse cherche à mettre en place des procédures de demande et d'encouragement aussi simples et intuitives que possible.

Orientation sur l'impact

Innosuisse a pour mission d'encourager l'innovation basée sur la science dans l'intérêt de l'économie et de la société. Elle mène cette mission à bien en encourageant des projets d'innovation, en soutenant l'entrepreneuriat basé sur la science, en assurant le transfert de savoir et de technologie entre les hautes écoles, les acteurs économiques et la société, et en veillant bientôt à soutenir spécifiquement le développement des compétences de personnes hautement qualifiées. Innosuisse met tout en œuvre pour garantir l'efficacité de ses instruments d'encouragement et atteindre ses objectifs.

Une mesure systématique et continue de l'impact sert d'outil principal pour s'assurer que les instruments d'encouragement d'Innosuisse atteignent leurs objectifs. Pour vérifier l'efficacité des mesures, Innosuisse développe et concrétise des modèles d'impact spécifiques. Ces derniers définissent en détails les résultats, les effets et l'impact que les instruments existants et nouveaux visent à obtenir.

Un suivi continu de l'efficacité de tous les principaux instruments d'encouragement est l'outil qui permet de mesurer l'impact des activités d'encouragement. La collecte systématique des données, y compris leur analyse minutieuse et leur comparaison au fil du temps, fournit une vision précieuse de l'impact des mesures de soutien d'Innosuisse. Un suivi à long terme des start-up accompagnées garantit notamment d'obtenir des informations sur leur développement. Par ailleurs, des analyses d'impact conduites périodiquement en externe, en s'appuyant sur les données du suivi de l'impact, permettent de vérifier globalement de quelle manière les instruments et les mesures d'Innosuisse se positionnent.

Innosuisse utilise les résultats des analyses et du suivi de l'impact pour remettre en question ses instruments et proposer ou procéder à des modifications le cas échéant. Au moment de la rédaction du présent programme pluriannuel, plusieurs évaluations sont encore en cours, dont les résultats pourraient aider à l'optimisation des processus et des instruments durant la nouvelle période de subventionnement.

.....

Innosuisse utilise les résultats des analyses et du suivi de l'impact pour remettre en question ses instruments et proposer ou procéder à des modifications le cas échéant.

Thèmes transversaux

Les thèmes transversaux de la numérisation, du développement durable, de l'égalité des chances ainsi que de la coopération nationale et internationale imprègnent tous les domaines de l'innovation. Pour conduire et encourager l'innovation avec succès, il est donc primordial de tenir compte de ces thèmes, ce qui vaut non seulement pour Innosuisse en tant qu'organisation, mais s'applique aussi à sa clientèle, qui poursuit la réussite de projets durables, innovants et globaux. Innosuisse s'efforce d'intégrer et d'utiliser ces thèmes transversaux dans l'ensemble de ses activités. Lors de l'évaluation des instruments selon une approche *bottom-up*, ces thèmes servent de lignes directrices chaque fois que cela est possible et nécessaire. Comme il s'agit de thèmes transversaux, il est très important de réussir à adopter un mode de pensée et d'action interconnecté et interdisciplinaire. Dans le cadre de la politique d'encouragement, l'instrument thématique d'Innosuisse baptisé « Initiative Flagship » est donc parfaitement conçu pour surmonter, grâce à l'innovation, les défis qui vont apparaître dans les thématiques définies.

Numérisation

Dans le cadre de sa stratégie « Suisse numérique », le Conseil fédéral a concrétisé les lignes directrices d'une Suisse à l'ère numérique. La recherche et l'innovation y jouent un rôle prédominant. Il est explicitement fait mention d'Innosuisse au sujet de l'encouragement des entreprises et des start-up. L'internationalisation des start-up doit continuer à être encouragée, alors que l'exploitation des synergies au niveau national doit s'intensifier. Innosuisse s'attache à répondre à ces attentes.

La numérisation constitue un énorme potentiel pour de nouveaux produits et modèles commerciaux, mais aussi pour des gains d'efficacité pour l'économie. Des processus entiers de production peuvent être révolutionnés. L'exploitation des données ouvre des opportunités complètement nouvelles et la relation avec la clientèle peut soudainement changer du tout au tout. En 2019, avant la crise liée au Covid-19, 73% des entreprises suisses considéraient que les technologies numériques

occupaient une place de taille moyenne à grande au sein de leur modèle d'affaires¹. Cette valeur aura encore augmenté dans l'intervalle, car la pandémie nous a tous contraints à adopter des modes de vie plus numériques. Même si diverses opportunités ont vu le jour, une lumière crue a été braquée sur les lacunes des organisations en matière de numérisation. Pour les PME, il peut en effet être extrêmement compliqué de surmonter les difficultés que la numérisation engendre en ce qui concerne les processus commerciaux et les modèles d'affaires.

Les entreprises suisses doivent rester compétitives sur le plan international et être préparées à un avenir numérisé. Par conséquent, Innosuisse analyse les projets d'innovation pour déterminer, le cas échéant, quel est leur degré d'innovation numérique et quelle est l'utilisation des possibilités numériques en termes de compétitivité. Dans le même temps, il convient d'accorder la plus grande attention aux défis que la numérisation pose à la science des données, à l'accès aux données, à l'utilisation des données et, plus particulièrement, à la sécurité des données.

Les opportunités et les défis liés à la numérisation concernent également Innosuisse en tant qu'organisation. Les contacts avec ses clients et clientes doivent en effet être fluides, faciles à comprendre et accessibles, afin que tous arrivent à communiquer leurs préoccupations à Innosuisse aussi efficacement que possible. Le fonctionnement de l'infrastructure numérique d'Innosuisse se doit d'être stable pour éviter tout ralentissement du processus de travail. Il convient également que la diffusion des informations réponde aux besoins de la clientèle, que l'offre d'encouragement soit facilement accessible en ligne. En outre, les interactions avec les autres acteurs de l'innovation doivent être présentées en toute transparence. Qui plus est, Innosuisse prendra à l'avenir toutes les mesures nécessaires pour exploiter au mieux les données qui lui sont confiées dans le but de mener des évaluations plus approfondies, d'optimiser ses instruments d'encouragement et

¹ « EY: Schweizer Mittelstand gut gerüstet für die Digitalisierung, aber... », [lien vers moneycab](#) [17.5.2022]



Numérisation

55% des projets d'Innosuisse portent sur des solutions numériques

La transformation numérique en cours est un puissant moteur d'innovation. C'est ce que confirme notre suivi de l'impact 2021 : de nombreux projets d'innovation s'appuient sur la numérisation pour créer des modèles d'affaires totalement nouveaux et innovants dans le cadre de leurs innovations de processus, de produits ou de services. Les entreprises suisses acquièrent ainsi des avantages concurrentiels durables sur les marchés établis et les nouveaux marchés.



Consulter
le suivi de
l'impact

d'adapter au plus tôt Innosuisse, à tous les niveaux, aux dernières évolutions.

Les innovations dans les domaines de la blockchain, de la réalité virtuelle, des imprimantes 3D ou de l'intelligence artificielle prouvent que la numérisation n'est pas seulement synonyme d'opportunités pour toutes les entreprises, en leur permettant d'optimiser leurs modèles d'affaires traditionnels, mais elle crée également des possibilités que personne n'aurait pu imaginer il y a encore quelques années ou décennies. De même, des idées vont jaillir, n'attendant que de mûrir pour devenir des innovations révolutionnaires ou disruptives. De l'idée à l'innovation mature, le chemin peut cependant être long, en particulier s'il s'agit de nouveautés disruptives et que de nombreux jalons doivent être posés correctement. Innosuisse contribue à éliminer les obstacles sur ce chemin.

Innosuisse poursuit donc ses efforts pour encourager les innovations dans le domaine numérique. En raison de l'importance de la numérisation pour la compétitivité, les projets d'innovation dotés d'un degré d'innovation numérique élevé méritent un soutien particulier. Par le biais de son Initiative Flagship, Innosuisse désire contribuer à des projets systémiques et interdisciplinaires, devant cibler d'urgence le domaine de la numérisation. En ce qui concerne le transfert de savoir et de technologie, les instruments thématiques de mise en réseau d'Innosuisse doivent veiller, même dans le domaine de la numérisation, à ce que les acteurs pertinents se retrouvent dans un secteur d'innovation et interviennent dès le début pour un nouveau produit, un nouveau service ou un nouveau processus. La nouvelle possibilité de verser des contributions d'Innosuisse

à des acteurs de l'écosystème suisse des start-up peut également soutenir l'encouragement des entreprises et des start-up dans le domaine de la numérisation en vertu de la stratégie « Suisse numérique ». A l'échelon international, Innosuisse s'efforce de participer activement à des initiatives qui se concentrent plus particulièrement sur la numérisation (partenariats Horizon Europe, clusters Eureka).

Développement durable

L'humanité a atteint un niveau de développement qu'elle n'avait encore jamais égalé dans son histoire et pourtant, les pronostics au sujet de son évolution future semblent sombres dans bien des domaines. Malgré les progrès technologiques réalisés ces dernières décennies, la population ne vit pas durablement, ce qui signifie qu'elle le fait aux frais des générations futures. Les Nations Unies ont formulé 17 objectifs dans le but d'améliorer le développement durable sur le plan social, écologique et économique. Outre la préservation des ressources naturelles, il s'agit notamment d'éliminer la faim et la pauvreté, ainsi que de promouvoir l'égalité des chances, la santé, des institutions stables et un développement économique plus durable. Sur la base de ce cadre de référence, le Conseil fédéral a adopté en 2021 la « Stratégie pour le développement durable 2030 ». Le Conseil fédéral a formulé trois thèmes prioritaires : consommation et production durables ; climat, énergie et biodiversité ; égalité des chances et cohésion sociale.

L'innovation offre une chance de bâtir un avenir plus durable, sans avoir à renoncer aux progrès réalisés

Développement durable

La durabilité s'inscrit en fil rouge des instruments d'encouragement

Les innovations sont des moteurs importants de durabilité et accroissent la compétitivité des entreprises. La technologie de batteries circulaire de Libattion, un laboratoire entier dans une seule cartouche pour mesurer la qualité de l'eau de bNovate ou une alternative aux produits à base de pétrole grâce à la biomasse de Bloom Biorenewables : plus de la moitié des projets encouragés par Innosuisse se consacrent à des thèmes liés à la durabilité.



Lire
le dossier



jusqu'ici. Grâce à l'innovation, le développement durable a la possibilité de devenir économiquement viable et donc, de connaître un plus grand succès. D'une part, les innovations disruptives peuvent contribuer à réorganiser de manière plus durable des processus de production ou des secteurs économiques entiers. D'autre part, l'innovation est censée exercer une influence positive sur la durabilité, empêchant ainsi que le défi d'un avenir plus durable ne devienne encore plus insurmontable.

Innosuisse souhaite apporter sa contribution à un développement durable et organiser son activité d'encouragement conformément à la « Stratégie pour le développement durable 2030 » du Conseil fédéral. Le développement durable est un défi qui nécessite une réflexion systémique et interdisciplinaire, et qui échoue souvent du fait d'un dysfonctionnement du marché. Le développement durable doit donc occuper une place centrale dans l'encouragement thématique – dans le cadre des initiatives Flagship ou des instruments de mise en réseau – afin de donner l'impulsion nécessaire aux innovations dans le domaine de la durabilité, de manière subsidiaire par rapport au marché. D'un autre côté, Innosuisse n'encourage aucun projet ni aucune activité reposant sur une approche *bottom-up* susceptible d'avoir un impact négatif sur le développement durable de la société, de l'économie et de l'environnement, mais soutient en revanche les clients et les clientes qui portent une attention particulière à la durabilité au sein de leur innovation. Les objectifs d'un développement durable sur les plans économique, social et écologique doivent faire partie intégrante de tous les projets d'innovation.

En se basant sur une stratégie de développement durable, Innosuisse désire dorénavant apporter une réponse plus systématique à ce sujet. Elle s'emploie donc à sensibiliser de plus en plus les créatrices et créateurs d'innovations au développement durable. Les projets d'innovation qui accordent suffisamment d'importance à la durabilité s'avèrent plus compétitifs à l'échelle internationale, plus porteurs d'avenir, tout en prenant en considération le développement durable à l'échelle de la planète. Il convient donc de tenir compte de ce critère lors de l'évaluation des projets d'innovation. L'analyse d'impact doit d'ailleurs prouver à quel point les projets d'innovation encouragés par Innosuisse sont d'ores et déjà durables. Dans le domaine de l'entrepreneuriat, la pensée durable est encouragée et des mesures sont mises en place afin que les femmes puissent prendre davantage d'initiatives dans l'intérêt de l'égalité des chances.

Innosuisse désire également devenir plus durable en tant qu'organisation. Notamment, en veillant à ce que l'agence et ses salariées et salariés gèrent les ressources et matériaux de façon responsable, et évitent leur gaspillage. Innosuisse souhaite continuer à préserver une représentation hommes femmes équilibrée au sein de ses propres organes, à l'image du Conseil de l'innovation, du Conseil d'administration et de la Direction, ainsi qu'à améliorer la parité parmi les expertes et les experts, les coachs et les mentors, tout en renforçant la qualité des prestations. Le bien être et la formation continue des collaboratrices et collaborateurs sont l'une des principales préoccupations d'Innosuisse.



Égalité des chances

Les innovatrices et les créatrices d'entreprises sous les feux de la rampe



Lire
le dossier

Des témoignages de fondatrices de start-up comme Margaux Peltier ou Olga Dubey, ainsi que des interviews de représentantes d'Innosuisse, rendent visibles les succès des femmes dans l'innovation et dans l'entrepreneuriat. Parallèlement, ils montrent les obstacles que nous devons combattre pour encourager les femmes à innover.

Egalité des chances

L'égalité des chances n'est qu'un des aspects du développement durable, qui occupe une place à part parmi les thèmes transversaux en raison de l'importance des systèmes de formation, de recherche et d'innovation pour atteindre cet objectif. L'égalité des chances n'est pas une finalité en soi, mais plutôt un moyen efficace pour accéder à plus de talents hautement qualifiés et améliorer davantage la qualité. Elle joue donc un rôle de tout premier plan dans le cadre des activités d'encouragement. En ce qui concerne le processus d'évaluation, l'égalité des chances signifie que, à qualité comparable des projets d'innovation, toutes les personnes qui soumettent une demande doivent bénéficier des mêmes chances d'obtenir un encouragement. Même si une véritable égalité des chances prend ses racines à un stade antérieur, elle doit déjà être ciblée au moment de la communication des informations et de la sensibilisation des groupes cibles.

L'égalité des chances dans le domaine de l'encouragement repose sur le fait que les règles et les processus suivis par Innosuisse ne défavorisent aucun demandeur, et que l'évaluation des demandes se fasse sans aucune discrimination. Sachant que l'hétérogénéité des équipes engendre non seulement des points de vue différents, des connaissances plus vastes et une structure organisationnelle plus inclusive, mais également une qualité supérieure lors de l'exécution des mandats, Innosuisse cultive activement la diversité au sein de ses propres organes. Au moment de pourvoir des postes pour le Secrétariat et ses organes, Innosuisse accorde donc une attention particulière à la diversité, notamment à l'équilibre hommes femmes, au multilinguisme et à la repré-

sentation des diverses régions linguistiques. Le but est aussi d'assurer la mixité des tranches d'âge. L'augmentation du pourcentage d'expertes, de femmes coachs et mentors est une démarche active. La représentation paritaire demeure l'objectif à atteindre et d'autres mesures seront prises à ce sujet si la représentation des femmes n'augmente pas de manière satisfaisante.

La recherche souligne que la diversité favorise la force d'innovation, la créativité et la collaboration, et qu'elle peut permettre aux entreprises de gagner des avantages concurrentiels sur le marché². Pour encourager l'innovation suisse au sens le plus large, Innosuisse s'engage résolument aux côtés des femmes créatrices d'innovations. Dans le domaine de l'entrepreneuriat, le lancement d'offres spécifiques ciblant un public féminin doit se poursuivre. L'objectif est une participation égale des femmes aux formations destinées aux start up. Innosuisse s'efforce également d'encourager la diversité des équipes dans le cadre des projets d'innovation et souhaite mettre en place des incitations dans ce sens et contribuer à la sensibilisation.

Pour parvenir à une hausse du pourcentage de femmes innovantes dans toutes les disciplines scientifiques, il va falloir déployer de plus en plus d'efforts pour lutter contre les stéréotypes sexistes et donner confiance aux jeunes filles, afin qu'elles osent envisager un avenir dans les domaines des mathématiques, de l'informatique, des sciences de la nature et de la technique (matières MINT). Innosuisse s'efforce, dans le cadre de ses possibilités, de soutenir la présence accrue des

² « The mix that matters. Innovation through Diversity », The Boston Consulting Group, [lien](#) [17.5.2022]

Coopérations nationales et internationales

Pas à pas vers la coopération internationale – la contribution d’Innosuisse

Les instruments d’encouragement internationaux et nationaux d’Innosuisse se complètent bien. La start-up suisse Oxyle vise à lutter contre les micropolluants dans l’industrie manufacturière – une innovation au potentiel mondial. Innosuisse a accompagné le projet au cours des dernières années dans le cadre de deux offres d’encouragement internationales et trois nationales.



femmes dans les métiers MINT et apporte notamment sa contribution en publiant des exemples de réussites. Dans le domaine des mesures de mise en réseau, l’amélioration de la parité homme femmes est transmise aux demandeurs sous forme d’objectif, puis mesurée et prise en compte en tant que facteur de succès. Le nouvel instrument d’encouragement des personnes hautement qualifiées représente un moyen idéal d’attirer plus de femmes vers l’innovation basée sur la science et d’encourager équitablement les talents féminins.

Par ailleurs, Innosuisse va poursuivre ses efforts pour stimuler et encourager les innovations non techniques dans le domaine social. La diversité en termes d’origine linguistique et culturelle ainsi qu’au niveau des tranches d’âge revêt à tous les points de vue une grande importance pour Innosuisse et des mesures de sensibilisation seront prises à ce sujet, si nécessaire, pour veiller à l’égalité des chances.

Le mentoring, le coaching et la formation font partie des mesures éventuelles de promotion de l’égalité des chances au niveau du Secrétariat. Les processus RH concernant en particulier l’égalité de rémunération, le recrutement, l’intégration, la formation continue et la communication sont vérifiés à intervalles réguliers et des mesures concrètes sont initiées pour améliorer les pratiques. Toute l’équipe d’Innosuisse, y compris les membres du Conseil de l’innovation, les experte et les experts, les coachs et les mentors, est sensibilisée périodiquement aux thèmes de la diversité, de l’inclusion et de l’égalité des chances.

Coopération nationale et internationale

Les échanges actifs et la coordination ciblée avec les acteurs des systèmes d’innovation nationaux et internationaux forment l’un des piliers essentiels permettant d’assurer l’efficacité du paysage d’encouragement. Sur le plan national, ce pilier évite tout double encouragement non désiré et garantit la subsidiarité de l’encouragement public. Le dialogue et la coordination précités veillent également à ce que les instruments d’encouragement soient adaptés aux besoins, et que la recherche et l’innovation soient couverts depuis la toute première idée scientifique jusqu’au lancement sur le marché d’un produit ou d’un service. En ce qui concerne la coopération internationale, Innosuisse est d’avis que seul un espace d’innovation européen ouvert peut garantir la compétitivité de l’Europe et permettre de relever les grands défis mondiaux. Une collaboration étroite, intégrant activement la Suisse à l’échelon international, en particulier au sein du système de recherche et d’innovation européen, mais aussi mondial, est donc indispensable.

A l’échelon national, le partenariat avec le FNS s’est établi sur une nouvelle base en 2021, grâce à un accord sur une collaboration plus étroite. Les synergies et les questions de délimitation doivent occuper une place centrale durant cette nouvelle période de subventionnement, afin que les instruments d’encouragement des deux organisations soient coordonnés de manière optimale et que chercheuses, chercheurs, créatrices et créateurs d’innovations puissent trouver l’offre adaptée. Innosuisse s’emploie à poursuivre le programme d’en-

couragement commun BRIDGE et à le rendre encore plus efficace sur la base des résultats d'une évaluation, afin de servir de manière optimale l'interface entre l'encouragement du FNS et celui d'Innosuisse. Sur le plan stratégique, une collaboration étroite avec le FNS est recherchée pour être en mesure d'agir en concertation en cas de besoin, dans l'intérêt du paysage de la recherche et de l'innovation en Suisse, notamment dans le cadre des activités internationales.

Le système d'innovation suisse se caractérise par une grande variété d'acteurs nationaux et régionaux qui influencent le paysage de l'innovation. Innosuisse échange régulièrement avec les acteurs des systèmes régionaux d'innovation (RIS), des fondations, d'autres initiatives d'encouragement privées ou de la recherche de l'administration. Dans le système fédéral et décentralisé de la Suisse, les acteurs cantonaux et régionaux de l'encouragement jouent un rôle important. Innosuisse tient donc toujours compte des offres locales. A l'occasion de l'Innoday organisé chaque année avec le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO), Innosuisse réunit divers acteurs. De plus, Innosuisse travaille avec des associations professionnelles et des organisations représentatives des secteurs industriels dans le cadre de la diffusion de l'information. Sur le principe, Innosuisse souhaite également se mobiliser durant la nouvelle période de subventionnement afin d'éviter tout doublon en matière d'encouragement, d'optimiser autant que possible l'échange de savoir et l'exploitation des synergies.

La coopération internationale et les échanges transfrontaliers des connaissances sont de plus en plus importants en ces temps d'insécurité croissante au niveau mondial et d'éventuelle non association à long terme de la Suisse à Horizon Europe. Innosuisse veut donc continuer à s'investir activement dans Taftie, le réseau européen des agences d'innovation, pour ancrer l'échange de savoir parmi les pratiques d'encouragement. Innosuisse assumera la présidence de Taftie en 2024 et aura ainsi l'occasion de renforcer davantage son implication active au sein d'un important réseau international. Sur le plan bilatéral, Innosuisse maintiendra et renforcera ses contacts avec les organisations par-

tenaires à l'étranger pour approfondir encore l'échange de connaissances dans des domaines spécifiques, exploiter le potentiel de coopération et contrer les conséquences négatives d'une éventuelle non association à long terme de la Suisse à Horizon Europe. Par ailleurs, Innosuisse représente la Suisse au sein de l'initiative multilatérale Eureka et continuera à œuvrer dans ce cadre pour que les projets d'innovation transfrontaliers voient le jour et que tous les Etats membres disposent des mêmes droits. La présidence suisse en 2025/2026 représente une chance optimale d'atteindre ces objectifs. La conclusion de l'accord de coopération avec le Conseil européen de l'Innovation et l'Agence exécutive du Conseil européen de l'Innovation et des PME (EISMEA) garantit, en outre, à Innosuisse de participer au réseau EEN (Enterprise Europe Network). Innosuisse désire continuer à tirer profit des possibilités offertes par ce réseau de PME, le plus grand à l'échelle mondiale, dédié aux rencontres entre partenaires et à l'internationalisation, au profit des PME suisses. Sous la co organisation et la co responsabilité du bureau de Swisscore à Bruxelles, Innosuisse obtient un aperçu de la politique de l'Union européenne dans le domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation.

Le réseau EEN et l'initiative Eureka s'étendent bien au-delà du continent européen. Ils offrent donc une parfaite occasion de renforcer les relations avec des pays comme le Canada, le Royaume-Uni, le Brésil ou la Corée du Sud. D'une manière générale, la coopération avec certains pays d'outre mer, en particulier les Etats Unis, représente une priorité pour Innosuisse sur la période allant de 2025 à 2028.

Portfolio des instruments d'encouragement 2025–2028

Vue d'ensemble

En Suisse, l'innovation bénéficie d'excellentes conditions-cadres depuis des décennies. En font notamment partie un système de formation et de recherche de haut niveau, de hautes écoles jouissant d'une réputation internationale et produisant des entrepreneuses et entrepreneurs, ainsi que des collaboratrices et collaborateurs bien formés, un degré élevé de sécurité juridique, un haut niveau de vie et de services, une multitude d'acteurs privés et étatiques sur le plan régional et national, qui sont tous prêts à faire progresser l'innovation et à investir dans des activités d'innovation. Les entreprises qui contribuent à la majeure partie des dépenses de R&D en Suisse et qui commercialisent une innovation sur le marché se montrent aussi compétitives qu'innovantes. En revanche, la disposition à investir dans des innovations disruptives à risque et à les promouvoir avec agilité et ténacité en favorisant rapidement leur croissance, est encore relativement peu prononcée en Suisse. Par ailleurs, les possibilités et capacités des acteurs de l'écosystème de l'innovation à réagir rapidement et facilement aux tendances et aux évolutions doivent également être développées, afin de faire face aux défis économiques et sociétaux majeurs qui émergent de manière répétée et sans préavis dans le monde non linéaire d'aujourd'hui.

Dans cet environnement extrêmement dynamique, Innosuisse joue un rôle déterminant bien que mineur. Pour que l'innovation basée sur la science se réalise avec succès dans l'intérêt de l'économie et de la société, les rouages du savoir, de la recherche et du développement doivent s'imbriquer de façon optimale. En cas de besoin, Innosuisse encourage donc plus particulièrement la collaboration entre la science, l'économie et la société au moyen de contributions à des projets d'innovation, des mesures de mise en réseau, des offres de formation et d'information et du coaching, afin d'éviter l'échec d'innovations prometteuses et porteuses d'avenir, en raison de dysfonctionnements du marché.

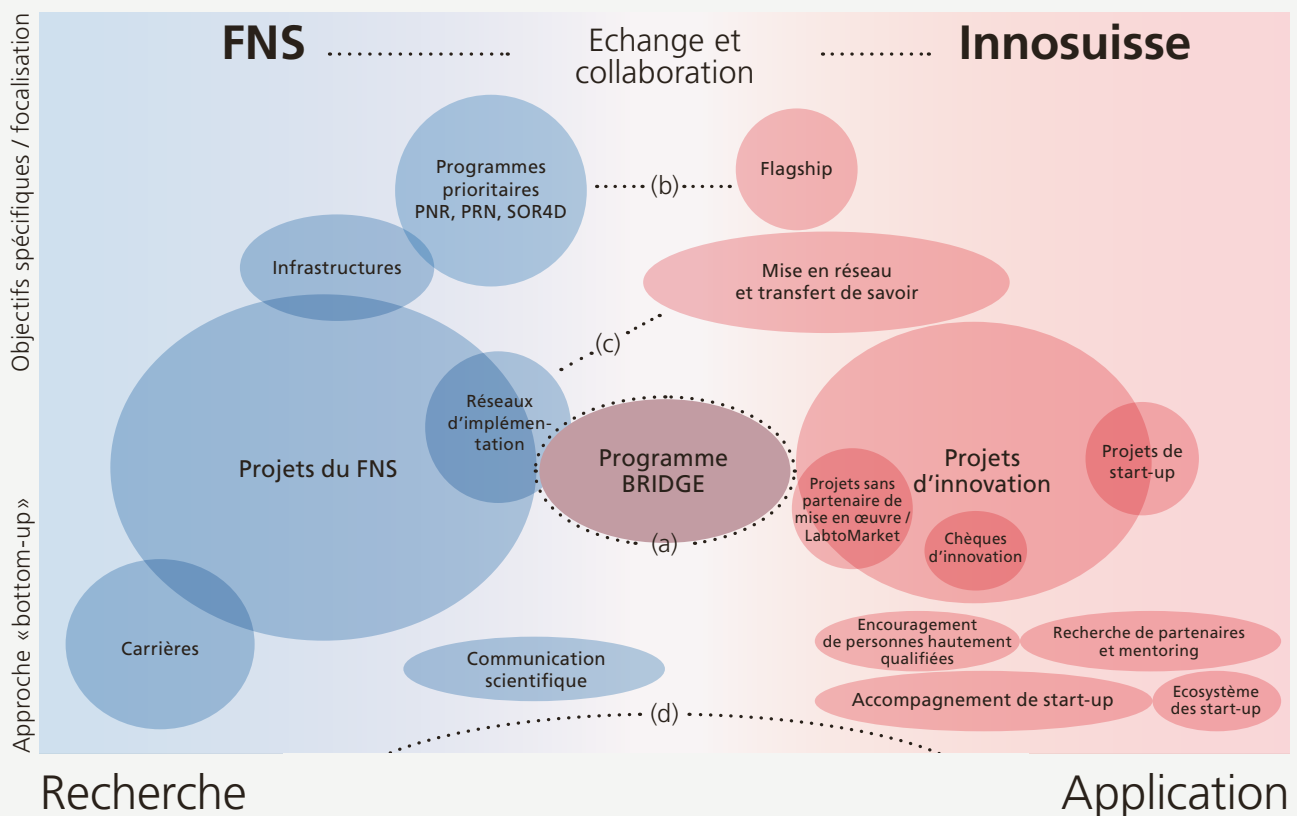
Le FNS, partenaire national important d'Innosuisse, encourage la recherche de pointe dans les hautes écoles. Innosuisse et le FNS coordonnent leur portefeuille d'encouragement, en particulier à l'interface entre la recherche et l'innovation, en se conformant à deux principes de base : i) le respect du mandat légal et de l'autonomie de l'organisation partenaire, ii) l'établissement d'une cohérence dans l'ensemble du portefeuille d'encouragement de la recherche et de l'innovation. A cette fin, Innosuisse et le FNS évitent les doublons dans le cadre des initiatives d'encouragement et s'efforcent de combler les lacunes. Ce dernier point peut être assuré par l'un des partenaires ou par les deux. Une illustration simplifiée des instruments d'encouragement du FNS et d'Innosuisse, puis un résumé de la collaboration stratégique de ces deux organisations d'encouragement sont disponibles ci-après.

Partenariat stratégique entre le FNS et Innosuisse

La recherche et l'innovation s'enrichissent réciproquement : les découvertes scientifiques peuvent entraîner des innovations inattendues alors que les problèmes de l'économie et de la société inspirent la science. Innosuisse et le FNS, deux organisations nationales d'encouragement public de la recherche et de l'innovation, entretiennent donc une collaboration étroite et efficace. Alors que le FNS soutient tous les types de recherche

destinés à l'acquisition de connaissances nouvelles, Innosuisse encourage l'innovation basée sur la science. L'objectif commun de ces organisations est de créer un environnement de recherche et d'innovation performant et efficace. Le FNS et Innosuisse coordonnent leur stratégie afin de garantir la meilleure mise en œuvre possible des résultats de recherche dans l'intérêt de l'économie et de la société. Depuis 2021, les deux organisations sont liées par un « Memorandum of Understanding », qui formalise leur collaboration entamée depuis 2017.

Illustration 1 : portefeuille d'encouragement du FNS et d'Innosuisse



Comme le montre la figure 1, les instruments d'encouragement respectifs du FNS et d'Innosuisse et les instruments d'encouragement commun de BRIDGE se complètent bien sur l'axe recherche-application. Néanmoins, maintenir les interfaces de façon proactive et renforcer les échanges constituent un objectif déclaré des deux organisations. Dans le cadre des points détaillés ci-après, ces organisations d'encouragement exploiteront encore mieux leurs synergies à l'avenir :

a.) Développer le programme commun BRIDGE : sur la base d'une évaluation externe, Innosuisse et le FNS souhaitent prendre des mesures en vue de diversifier la participation à BRIDGE et de renforcer la mise en pratique des résultats de recherche (cf. page 32).

b.) Renforcer la coopération institutionnalisée dans le cadre des instruments thématiques : pour les instruments d'encouragement axés sur un thème, les deux organisations d'encouragement veulent instituer un partage intensif d'expertise et d'expérience, afin d'exploiter pleinement les potentiels en interaction entre la recherche et l'innovation. Le FNS et Innosuisse souhaitent mieux déterminer dans quelle mesure un sujet d'intérêt scientifique a le potentiel de créer une valeur ajoutée concrète pour l'économie et la société. À l'inverse, le FNS et Innosuisse veulent identifier les projets d'innovation susceptibles de donner un nouvel élan à la recherche. Le FNS vise à renforcer le transfert des résultats de recherche dans la pratique, notamment dans des programmes nationaux de recherche (PNR). Avec la participation du SEFRI, une plus grande implication d'Innosuisse tant dans le processus de création, qu'au niveau du déroulement doit être examinée. De son côté, Innosuisse examinera le potentiel des projets thématiques du FNS, en particulier des PNR, lors de la détermination des thèmes des initiatives Flagship. Par ailleurs, le FNS et Innosuisse participent ensemble à certains partenariats européens et se soutiennent mutuellement.

c.) Promouvoir les synergies via l'encouragement de réseaux : pour une interface efficace entre la recherche et l'innovation, l'échange d'idées, de connaissances et de savoir faire est capital entre la recherche, l'innovation, le monde académique, l'économie et la société. Tant au stade de la recherche que de l'application, le succès d'un projet dépend de l'implication de tous les acteurs d'un domaine thématique. L'échange est donc renforcé entre les réseaux d'implémentation du FNS et les activités de mise en réseau d'Innosuisse pour pouvoir mettre en place, d'un commun accord, un pool d'expertes et d'experts en cas de recoupements de thèmes.

d.) Favoriser la compréhension mutuelle entre recherche et pratique : pour assurer la perméabilité des idées provenant de la recherche vers l'application et, dans le même temps, de l'application vers la recherche, les écarts de valeur et les différences culturelles doivent être identifiés et pris en considération. L'objectif consiste à créer une base de dialogue commune et d'entretenir des échanges permanents entre recherche et application. Durant la nouvelle période de subventionnement, Innosuisse et le FNS envisagent de promouvoir la compréhension mutuelle des deux parties au sujet des programmes d'échange et du mentoring.

L'offre d'Innosuisse en faveur de l'encouragement de l'innovation basée sur la science correspond aux besoins de l'économie et de la société, comme le montre le nombre de demandes soumises à Innosuisse, qui ne cesse de battre des records depuis 2019. Etant donné le fort besoin d'innovation dans la quasi totalité des aspects de la vie et des secteurs économiques, tout laisse supposer que cette demande importante se maintiendra à moyen et long termes. Les défis thématiques mondiaux, les incertitudes géopolitiques et les crises économiques renforcent d'autant plus la nécessité d'une économie suisse innovante. Les acteurs de l'économie, incluant notamment les PME, doivent innover s'ils souhaitent rester compétitifs à l'échelle internationale. Même le milieu des start-up, qui s'est développé de manière réjouissante en Suisse ces dernières années, contribue à la forte demande de contributions.

Malgré le financement supplémentaire de 130 millions de francs par le Parlement, les subventions mises à disposition d'Innosuisse sur la base du message FRI 2021–2024 ne suffisent plus à couvrir la demande à son niveau actuel. Il en résulte que des projets éligibles à un encouragement devront être rejetés, risquant ainsi d'altérer la capacité d'innovation de la Suisse. En raison d'un manque de fonds ou de mise en réseau, des innovations porteuses d'avenir pourraient être mises en œuvre trop lentement ou pas du tout, au détriment de l'économie suisse. Dans le cas des start-up, des activités commerciales pourraient être délocalisées à l'étranger. Le problème actuel lié à l'insuffisance des moyens devra être résolu au début de la nouvelle période de subventionnement 2025–2028, au plus tard. Dans le cas contraire, les adaptations accordées par la révision de la LERI fin 2021, ainsi que la plus grande flexibilité lors de la conception des instruments d'encouragement ne pourront porter leurs fruits à moyen ou à long terme que dans des proportions très limitées. En particulier, les nouveaux instruments d'encouragement encadrés par la révision de la LERI, tels que l'encouragement des personnes hautement qualifiées ou le soutien des organisations de l'écosystème des start-up, ne pourront pas être lancés.

Innosuisse se sert de la période de subventionnement 2021–2024 pour optimiser son portefeuille d'encouragement. Les différents instruments d'encouragement sont mis en relation de manière compréhensible et vérifiable, tout en étant coordonnés entre eux avec encore plus de soin. Grâce à la révision de la LERI, l'encouragement des projets d'innovation peut notamment être conçu de manière plus ciblée et mieux adapté aux différentes parties prenantes. Les travaux préparatoires s'intensifient également pour le lancement des possibilités d'encouragement supplémentaires engendrées par la révision de la LERI et destinées aux personnes hautement qualifiées et aux organisations de l'écosystème des start-up. Leur lancement devra cependant, comme cela a déjà été indiqué, être subordonné à la garantie de leur financement à long terme.

Innosuisse aimerait profiter de la période de subventionnement 2025–2028 pour réaliser le bond en avant autorisé par la révision de la LERI dans le domaine de l'encouragement public de l'innovation suisse et espère que le propriétaire lui accordera l'enveloppe budgétaire nécessaire.

L'offre encouragement

Encouragement de projets d'innovation

L'encouragement d'Innosuisse se focalise sur le soutien aux projets d'innovation entre les entreprises et les institutions de recherche. Ces projets peuvent être réalisés avec des partenaires suisses ou étrangers.

► pages 24–33

Encouragement de l'entrepreneuriat

Innosuisse propose des prestations de formation, de coaching, d'internationalisation et la possibilité de participer à des salons.

► pages 34–37

NOUVELLE OFFRE

Encouragement des personnes hautement qualifiées

Innosuisse lancera le programme d'encouragement des personnes hautement qualifiées pour renforcer leurs compétences en matière d'innovation tout d'abord via des programmes d'échange avec des personnes venant de l'entrepreneuriat. Ensemble, ils actualiseront et développeront leurs connaissances en matière d'innovation dans un organisme de recherche ou dans une entreprise.

► pages 38–39

Transfert de savoir et de technologie

Avec ses offres dans le domaine de la mise en réseau et du transfert de connaissances, Innosuisse stimule l'émergence d'idées d'innovation et augmente le nombre de demandes de soutien de projets d'innovation prometteurs.

► pages 40–44

1651
mio. CHF

Tel est le **besoin de financement** d'Innosuisse lors de la période 2025–2028.

► pages 47–53

Encouragement de projets d'innovation



Ces innovations ont avancé ces dernières années avec l'appui d'Innosuisse.

L'encouragement de projets d'innovation est l'activité principale d'Innosuisse. La collaboration, dans le cadre d'un projet spécifique, entre des chercheuses et chercheurs d'établissements de recherche ayant droit à des contributions, et des professionnelles et professionnels d'entreprises privées, publiques, à but lucratif ou non lucratif permet à ces derniers d'acquérir le savoir-faire scientifique nécessaire à leur innovation et aux premiers d'assimiler des connaissances pratiques. Cette fonction de transfert liée à l'encouragement de projet d'Innosuisse crée une situation gagnant gagnant bienvenue.

Parmi les différents projets d'innovation :

- les **projets d'innovation standard**, qui sont définis selon une approche *bottom-up* et doivent être exécutés par des partenaires de recherche et des partenaires chargés de la mise en œuvre;
- les **projets d'innovation sans partenaire de mise en œuvre**;
- les **projets d'innovation de start-up**, qui sont des projets d'innovation menés par des start-up qui ne sont pas encore sur le marché;
- les **projets d'innovation internationaux**, qui sont exécutés dans le cadre d'initiatives multilatérales ou bilatérales d'encouragement; et
- les **initiatives Flagship**, qui permettent de relever les défis économiques et sociaux majeurs dans le cadre d'appels à projets aux thématiques prédéfinies, en adoptant une approche systémique et transdisciplinaire.

Au cours de la nouvelle période de subventionnement 2025–2028, de même que pour la période précédente, 80 à 85% des fonds disponibles seront alloués à cette forme de soutien. Alors que les projets d'innovation standard doivent se stabiliser à un niveau élevé, le renforcement des autres variantes de l'encouragement de projets d'innovation demandera de la prudence durant la période de subventionnement 2025–2028, sous réserve de moyens financiers suffisants.

Projets d'innovation standard

Suite à une baisse au cours du premier exercice d'Innosuisse en 2018, la demande d'encouragement de projets d'innovation standard n'a cessé d'augmenter pour atteindre son niveau culminant en 2021, avec un montant total sollicité de 380 millions de francs. En 2021, 182 millions de francs (sans les contributions aux coûts de recherche indirects) ont pu être accordés, ce qui constitue également un record. Cumulés avec les fonds injectés par les partenaires chargés de la mise en œuvre, plus de 370 millions de francs ont été investis dans ce type de projets d'innovation en 2021.

Il est intéressant de noter que la part des différents types de partenaires de recherche (hautes écoles spécialisées, écoles polytechniques fédérales, universités cantonales, autres centres de recherche) et la taille des partenaires chargés de la mise en œuvre (microentreprises, petites et moyennes entreprises) qui participent activement à des

Besoins
financiers
2025–2028
636
mio. CHF
hors
contributions
indirectes

projets d'innovation sont restés relativement stables au fil du temps. Dans les projets d'innovation clôturés en 2021, les microentreprises et les petites entreprises (entreprises avec moins de 50 équivalents temps plein, ETP) représentaient encore près de 60% de tous les partenaires de mise en œuvre. Les moyennes entreprises avoisinaient les 20%, alors que les grandes entreprises participaient à 22%. Ce résultat tend à prouver que, contrairement à la tendance générale d'une participation en baisse des PME, les petites entreprises sont toujours aussi innovantes que les années précédentes dans le cadre de l'encouragement de projets d'innovation d'Innosuisse. La part en hausse des start-up dans l'encouragement de projets d'innovation, qui a atteint 37% en 2021 contre 19% en 2014, pourrait toutefois signaler un glissement dans la typologie des PME soutenues. La proportion élevée des start-up dans l'encouragement de l'innovation est extrêmement réjouissante et promet les performances en matière d'innovation disruptive nécessaires d'urgence pour la compétitivité à venir de la Suisse. Cependant, Innosuisse devra veiller à ce que les PME plus matures et plus traditionnelles soient également prises en considération et demeurent innovantes. L'encouragement de la recherche incrémentale et la simplification de son accès formeront donc une composante essentielle de l'activité d'encouragement d'Innosuisse à l'avenir.

Par principe, il est difficile d'établir des prévisions aussi tôt pour la période de subventionnement 2025–2028. D'autant plus que les possibilités d'encouragement introduites récemment par la LERI auront des répercussions qui sont totalement imprévisibles. D'un autre côté, les projets d'innovation de start-up avant leur entrée sur le marché pourraient avoir un certain effet de transfert de la demande. Les conditions d'encouragement plus flexibles devraient cependant se traduire par des contributions par projet supérieures à la moyenne. Compte tenu de ces conditions, Innosuisse considère comme indispensable de stabiliser l'encouragement des projets d'innovation standard autour d'un montant annuel de 160 millions de francs (**636 millions de francs sur toute la période de subventionnement**) durant les années 2025–2028. Il sera ainsi possible d'offrir des possibilités d'encouragement aux PME qui souhaitent réaliser des projets d'innovation incrémentale, cruciaux pour elles, en collaboration avec ses partenaires de recherche souvent issus des hautes écoles spécialisées. En retour, les PME qui n'étaient pas touchées jusqu'à présent par cette offre d'encouragement seront poussées à investir dans l'innovation et y gagneront un soutien en vue de se positionner durablement, en exploitant notamment le potentiel existant de numérisation.

Dans un monde de moins en moins linéaire, les innovations incrémentales ne suffiront pas toujours à assurer le succès économique des entreprises à l'avenir. La nécessité de gérer de façon plus durable et de se tenir au fait de la numérisation poussera également de plus en plus les PME à repenser de manière globale leur modèle d'affaires. L'encouragement des projets d'innovation standard doit y contribuer et aider à la mise en place des incitations nécessaires pour permettre aux PME de prendre les risques liés à des changements disruptifs ou radicaux, et d'investir par la même occasion dans l'avenir. Comme le montrent les premiers résultats de l'analyse d'impact, les PME y sont tout à fait disposées.

NOUVELLE OFFRE

Projets d'innovation sans partenaire chargé de mise en œuvre / « LabToMarket »

Les projets d'innovation standard sont complétés par des projets d'innovation sans partenaire chargé de la mise en œuvre, qui permettent aux chercheuses et chercheurs de tester la faisabilité des résultats de leurs recherches. Jusqu'à présent, ces projets n'étaient pas considérés comme particulièrement importants, obtenant moins de 10% du budget d'encouragement alloué au total aux projets d'innovation. En ce qui concerne la période d'encouragement 2025–2028, le positionnement de ces projets d'innovation sans partenaire de mise en œuvre devra être ajusté en tenant compte de l'introduction de l'encouragement des projets d'innovation de start-up, ainsi que des projets Discovery BRIDGE. A l'avenir, il sera nécessaire que les projets d'innovation sans partenaire chargé de la mise en œuvre soient attribués sur une base plus concurrentielle, si possible dans le cadre d'appels à projets spéciaux. S'appuyant sur des résultats de recherche prometteurs, issus par exemple de projets Discovery BRIDGE, les projets sans partenaire chargé de la mise en œuvre devront cibler le développement de produits et de processus, y compris le développement de prototypes, ainsi que le développement commercial. Les idées développées dans le cadre du concept « LabToMarket » pourront ainsi être reprises. Sous l'égide du SEFRI, ces idées avaient été développées dans le contexte du lancement des mesures complémentaires de renforcement du paysage de la recherche et de l'innovation suisse. Elles auraient ensuite servi un objectif similaire au programme d'encouragement EIC Transition d'Horizon Europe, dont sont partiellement exclus les chercheuses et chercheurs suisses du fait du statut actuel d'Etat tiers de la Suisse. Même si le programme « LabtoMarket » était considéré comme un moyen prometteur de renforcer la chaîne de création de valeur, il a dû être abandonné pour l'instant pour des raisons financières.

Les projets d'innovation sans partenaire chargé de la mise en œuvre sont donc en passe de devenir un instrument essentiel à la maturation et à la concrétisation des résultats de recherche prometteurs. Par ailleurs, ils viennent renforcer un instrument d'encouragement existant qui vise à améliorer et accélérer le transfert de connaissances vers le marché.

Pour garantir un impact perceptible à ce nouvel instrument de financement, un budget annuel de 20 millions de francs devra être mis à disposition **(66 millions de francs sur toute la durée)**.

Besoins
financiers
2025–2028
66
mio. CHF
hors
contributions
indirecte

Projets d'innovation de start-up

Besoins financiers
2025–2028
127
mio. CHF
hors contributions indirecte

L'encouragement de projets d'innovation de start-up pourra être mis en œuvre en 2023 avec l'entrée en vigueur de la révision de la LERI. A l'heure actuelle, en raison du manque de moyens financiers, un budget maximal de 20 millions de francs est disponible pour ce type de projets, de sorte que près de 40 projets d'innovation de start-up devraient pouvoir être encouragés chaque année. Même s'il est difficile d'estimer aujourd'hui le potentiel de cette nouvelle possibilité d'encouragement, un simple regard au nombre de demandes suisses pour des subventions EIC Accelerator laisse supposer que le besoin sera nettement plus important. De même, considérant les plus de 300 start-up qui s'inscrivent chaque année au programme Startup Coaching, il est probable qu'il faudra compter avec quelque 500 candidatures par an.

Les start-up basées sur la science sont les principales garantes de la force d'innovation à venir de la Suisse. Des possibilités de soutien compétitives sur le plan international sont donc essentielles pour attirer durablement les start-up prometteuses sur le territoire suisse. Une base nationale solide est d'autant plus importante que les possibilités d'encouragement via le programme cadre européen de la recherche et de l'innovation Horizon Europe restent extrêmement incertaines. La promesse faite au travers de la mise en place d'une nouvelle base juridique doit donc impérativement être tenue.

Par nature, l'innovation ne se limite pas à tel ou tel type d'entreprises ou d'institutions. D'un point de vue historique, la Suisse est riche d'une longue tradition d'innovation associée à ses PME. Toutefois, toutes les approches prometteuses devraient bénéficier des mêmes chances et pouvoir être financées dans un contexte concurrentiel rude, qu'elles proviennent de start-up ou de PME établies. Nous sommes donc d'avis qu'il convient de garantir à moyen terme un taux d'approbation d'au moins 20 à 25% dans le cas de projets d'innovation de start-up. Il existe autrement un risque que d'excellents projets n'obtiennent aucun encouragement et que des start-up innovantes se détournent, déçues, de la Suisse. En partant des hypothèses actuelles, il semble que le nombre de projets encouragés va devoir augmenter durant la période de subventionnement 2025–2028 et qu'au moins 100 projets d'innovation de start-up, avant leur entrée sur le marché, devront obtenir un soutien dans les années 2027 et 2028. Il résulte des estimations précitées qu'un budget de 50 millions de francs sera nécessaire pour les subventions octroyées annuellement. Du fait du décalage du versement des contributions accordées, le besoin en ressources total pour la période de subventionnement 2025–2028 se situera néanmoins à un niveau moins élevé et s'élèvera à **127 millions de francs**.

Grâce à la base légale créée par le Parlement dans le cadre de la révision de la LERI, Innosuisse soutiendra en 2022 et, en fonction de l'évolution des discussions concernant l'association de la Suisse à Horizon Europe, également dans les années suivantes non seulement les start-up avant leur entrée sur le marché, mais aussi les PME dans le cadre du Swiss Accelerator avec un financement direct de projets. Elle est ainsi en mesure de combler partiellement les lacunes apparues suite à l'exclusion du programme européen EIC Accelerator. Les fonds nécessaires à cette mesure d'encouragement sont provisoirement assurés par le transfert de crédit d'Horizon Europe sur un compte spécial dédié aux mesures transitoires d'Innosuisse. Si l'association à Horizon Europe devait définitivement aboutir à un échec, les fonds requis

pour poursuivre le Swiss Accelerator à long terme devraient être prévus dans le calendrier des paiements 2025–2028 pour Innosuisse. Présentement, il n'est pas encore nécessaire de comptabiliser des besoins financiers pour le Swiss Accelerator au vu de l'incertitude actuelle concernant l'évolution de l'intégration de la Suisse dans l'espace de recherche européen et les conséquences qui risquent d'en découler au niveau national.

Projets d'innovation internationaux

La révision de la LERI a introduit la possibilité de discuter d'une contribution partielle aux coûts de projet des partenaires chargés de la mise en œuvre suisses dans le cadre des projets d'innovation internationaux. Jusqu'à présent, cette contribution n'était envisageable que si les projets en question étaient soutenus dans le contexte d'une participation à des programmes de l'UE dans le domaine de la recherche et de l'innovation. Désormais, elle est également possible à l'occasion d'un appel à projets conjoint avec une organisation partenaire étrangère d'Innosuisse, comme avec par exemple le Korea Institute for Advancement of Technology (KIAT). Cette nouveauté permet de mettre sur un pied d'égalité les entreprises suisses impliquées dans un projet et leurs entreprises partenaires étrangères. Innosuisse est convaincue que la coopération internationale va se renforcer de manière décisive grâce à ce changement et qu'elle pourra même s'étendre, dans la mesure où les moyens financiers nécessaires sont mis à disposition. Outre les coopérations bilatérales déjà établies avec la Suède, la Corée du Sud, le Brésil et Israël, il existe une multitude de possibilités de renforcer la coopération internationale. Au travers de sa stratégie « Coopérations internationales en matière d'innovation », Innosuisse a défini ses plans, principes et priorités à ce sujet. A l'heure actuelle, la priorité principale est donnée à l'étude d'une coopération renforcée avec les Etats-Unis, le Canada et le Royaume-Uni. Selon l'évolution des besoins et des conditions-cadres, d'autres partenaires comme l'Inde, le Japon, la Chine, l'Indonésie et/ou d'autres pays d'Asie du Sud-Est, pourront être envisagés à l'avenir.

Une pleine association de la Suisse aux programmes d'encouragement de la recherche de l'UE reste l'objectif stratégique à atteindre, car elle seule pourrait garantir une meilleure intégration dans le paysage de l'innovation européen et la compétitivité à long terme susceptible d'en découler en matière de recherche et d'innovation. Pour développer avec plus d'autonomie la coopération internationale dans le cadre de l'encouragement de l'innovation suisse et moins dépendre du destin de la participation de la Suisse à Horizon Europe ainsi que des programmes qui suivront, Innosuisse désire renforcer davantage la collaboration dans le cadre d'EUREKA, que ce soit via une forte participation aux appels d'offres Eurostars ou une participation accrue aux clusters EUREKA. Dans ce contexte, il convient toutefois de noter qu'un encouragement renforcé échoue souvent du fait du manque de moyens financiers des pays partenaires et que des projets classés comme éligibles ne voient pas le jour, bien que le financement soit assuré par Innosuisse. Si l'association de la Suisse à Horizon Europe ne pouvait effectivement pas aboutir, il faudrait examiner si la Suisse ne devrait pas,

Besoins
financiers
2025–2028
140
mio. CHF
hors
contributions
indirecte

dans de tels cas, prendre entièrement le relais et assumer, en plus du financement des partenaires de projet suisses, celui des partenaires de projet étrangers non financés par leurs organisations nationales d'encouragement. Une telle pratique assurerait sans nul doute la renommée internationale de la Suisse et la sécurité de ses interconnexions internationales. Aucun moyen financier n'est toutefois envisagé pour l'instant pour ce type d'encouragement. Cette extension du droit à des prestations devrait plutôt faire l'objet de larges discussions politiques et, en cas d'approbation, la Confédération serait responsable de la mise à disposition des moyens financiers correspondants.

Le renforcement prévu de la coopération internationale ne pourra être assuré qu'au travers d'une croissance supérieure à la moyenne. L'objectif est d'injecter près de 10% du montant total des contributions d'encouragement dans la coopération internationale d'ici la fin de la période de subventionnement, en 2028. Pour y parvenir, un budget d'un montant total de **140 millions de francs** sera nécessaire durant la période de subventionnement.

Besoins
financiers
2025–2028
160
mio. CHF
hors
contributions
indirecte

Initiative Flagship

Les premiers projets Flagship ont pu être financés en 2021 avec 15 millions de francs de plus que prévu, grâce au montant transféré à Innosuisse du crédit-cadre destiné au paquet Horizon Europe. Pour les deux thématiques « Faire face à l'accélération de la transformation numérique induite par la Covid-19 » et « Améliorer la résilience et la durabilité, et réduire la vulnérabilité de la société, des infrastructures et des processus », 15 projets Flagship au total ont été approuvés avec une contribution s'échelonnant entre 2,4 et 5,5 millions de francs. Dans l'ensemble, Innosuisse va alimenter ces projets Flagship durant les quatre à six prochaines années avec pas moins de 50 millions de francs (sans les contributions aux coûts de recherche indirects), complétés par une somme au moins équivalente injectée par les partenaires de mise en œuvre impliqués. L'objectif consistant à encourager la formation de grands consortiums multisectoriels et multidisciplinaires au travers de l'appel à projets de cette nouvelle initiative, afin qu'ils travaillent ensemble, selon une approche systémique et transdisciplinaire, sur des thèmes d'innovation ayant un impact majeur sur la société et l'économie, est pleinement atteint. Le vif intérêt et les nombreuses demandes suscitées par les futurs appels à projets et la définition des thèmes des initiatives Flagship montrent que cette nouvelle forme d'encouragement répond à un besoin avéré et, représente un instrument d'encouragement idéal pour le traitement des thèmes transversaux, tels que la numérisation et le développement durable. Grâce aux moyens supplémentaires que le Conseil fédéral souhaite mettre à disposition d'Innosuisse pour des mesures transitoires compensant la non association de la Suisse à Horizon Europe, Innosuisse pourra lancer un deuxième appel à projets Flagship d'ici la fin 2022 avec un cadre budgétaire d'environ 20 millions de francs. **Innosuisse ne sera toutefois pas en mesure de lancer un troisième appel à projets en 2023 ou 2024, car il entraînerait le versement des contributions durant la période de subventionnement 2021–2024.**

Pour Innosuisse, il est primordial que cette nouvelle initiative, qui complète un encouragement majoritairement *bottom-up*, puisse être reprise avec une taille critique, puis renforcée durant la période de subventionnement 2025–2028. La définition des thèmes cernera les

besoins et sera dans un premier temps axée sur l'innovation basée sur la science, afin qu'elle contribue largement à trouver des solutions aux défis sociaux et économiques. Le savoir-faire scientifique présent en Suisse aura à l'évidence un rôle à jouer. A cet égard, les pôles de recherche nationaux (PRN) encouragés par le FNS et, plus particulièrement, les programmes nationaux de recherche, ainsi que le potentiel de mise en œuvre de leurs résultats scientifiques, tiendront un rôle de premier plan. Innosuisse est actuellement en train de déterminer le processus précis et l'intégration des cercles intéressés pour la définition des thématiques qui doivent faire l'objet d'un appel à projets.

Innosuisse prévoit de lancer des appels à projets pour des initiatives Flagship tous les ans à partir de 2025. Un coup d'œil au premier appel à projets montre qu'un budget de 50 millions de francs par appel représente un ordre de grandeur raisonnable. Innosuisse est donc partie de cette somme pour estimer le besoin total des moyens destinés aux projets Flagship sur la période 2025–2028 à **160 millions de francs**.

Contributions aux coûts de recherche indirects

La révision de la LERI a permis au Conseil fédéral de proposer au Parlement que les centres de compétences technologiques et les établissements de recherche non commerciaux perçoivent une contribution supérieure aux coûts de recherche indirects par le biais de l'enveloppe financière à fixer pour Innosuisse pour la période de subventionnement de quatre ans. La structure des coûts particulière de ces centres pourra ainsi être prise en compte. Le Conseil fédéral a déjà utilisé cette possibilité pour la période de subventionnement actuelle 2021–2024 et proposé un taux maximal de 25% des contributions aux coûts de projet directs pour les centres de compétences technologiques au lieu des 15% habituels, ce que le Parlement a approuvé. Les contributions aux coûts de recherche indirects sont exigibles pour les projets d'innovation standard, les projets « LabToMarket » (projets d'innovation sans partenaire chargé de la mise en œuvre), les projets d'innovation internationaux (en partie) et les initiatives Flagship. Dans le cas de BRIDGE, les contributions aux coûts de recherche indirects sont déjà incluses dans les besoins de financement spécifiques à l'instrument.

Innosuisse part du principe que les taux maximaux durant la période de subventionnement 2025–2028 devraient se maintenir dans un ordre de grandeur comparable aux années 2021–2024. Elle estime donc les fonds nécessaires pour les contributions aux coûts de recherche indirects à tout juste 17% des besoins financiers comptabilisés pour l'encouragement des projets d'innovation concernés, soit **154 millions de francs**.

Besoins
financiers
2025–2028
154
mio. CHF

Chèques d'innovation

Besoins financiers
2025–2028
31
mio. CHF
hors contributions indirecte

Les demandes de chèques d'innovation ont connu une hausse exceptionnelle depuis 2018. Le nombre de demandes a quasiment doublé entre 2018 et 2021 pour dépasser 800 en 2021. Cette offre d'encouragement facilement accessible couvre manifestement un besoin avéré des PME éligibles. En 2021, 576 chèques d'innovation ont été accordés pour un montant total de 8,6 millions de francs.

A l'avenir, il conviendra de s'interroger sur le positionnement exact et la finalité de l'encouragement au moyen des chèques d'innovation. Dédiés à l'origine aux études préalables de projets d'innovation à finaliser, les chèques d'innovation semblent de plus en plus souvent couvrir les besoins relatifs à des petits projets d'innovation basiques, pour lesquels il n'est pas nécessaire de clarifier dans un premier temps si l'idée d'innovation peut déboucher sur un projet d'innovation mature. Pour déterminer si le nombre de chèques d'innovation octroyés doit augmenter, se maintenir au même niveau ou diminuer, Innosuisse va analyser plus en détail cette offre d'encouragement. Il conviendra d'examiner la motivation des demandeurs ainsi que le nombre de cas où un chèque d'innovation aboutit à un projet d'innovation ou encore quelle valeur ajoutée le financement d'un chèque d'innovation apporte à la PME et à ses efforts d'innovation. Les résultats de cette analyse serviront à repositionner plus clairement cet instrument d'encouragement durant la période de subventionnement 2025–2028. Il est incontestable que le chèque d'innovation doit rester un instrument d'encouragement facile d'accès, nécessitant peu de formalités, auquel même les PME inexpérimentées peuvent accéder pour un encouragement de l'innovation. Pour le moment et en l'absence de plus amples informations, le besoin en ressources est estimé à un montant total de **31 millions de francs**, légèrement moins qu'en 2021.

BRIDGE

Besoins financiers
2025–2028
60
mio. CHF

Le programme d'encouragement commun du FNS et d'Innosuisse existe depuis 2017 et a pour objectif de bâtir un pont entre la recherche fondamentale orientée vers l'application et l'innovation basée sur la science. Ce programme se compose de deux offres d'encouragement: « Proof of Concept » (PoC) et « Discovery ». Alors que « Proof of Concept » s'adresse aux jeunes chercheuses et chercheurs qui souhaitent développer une application ou un service en s'appuyant sur les résultats de leurs recherches, « Discovery » est destiné aux chercheuses et chercheurs expérimentés qui ont envie de tester et mettre en œuvre le potentiel d'innovation de leurs résultats de recherche.

Durant la période de subventionnement 2021–2024, une évaluation externe de ce programme a été menée, dont les résultats préliminaires étaient disponibles au moment de la rédaction du présent programme pluriannuel 2025–2028. Les deux axes d'encouragement sont un succès: sur 121 projets Proof of Concept encouragés de 2017 à 2020, 79 start-up ont déjà été fondées (état en avril 2022). L'impact des projets Discovery n'est pas encore quantifiable du fait de leur durée prolongée. Il est toutefois réjouissant de constater la large participation de responsables de projets venus des EPF (27%), d'universités (35%) et de hautes écoles spécialisées (23%), grâce à laquelle un objectif de cet axe d'encouragement

est atteint. La concurrence est rude : le taux de réussite est de 22% pour les projets Proof of Concept et seulement de 12% pour les projets Discovery. La faible participation des femmes, aux alentours de 25%, reste à améliorer pour ces deux offres d'encouragement.

Le FNS et Innosuisse désirent poursuivre le développement de BRIDGE au cours de la nouvelle période de subventionnement et parvenir, en particulier, à une plus grande diversification. A cette fin, l'encouragement de l'innovation sociale devra être renforcé et la participation des femmes, des chercheuses et chercheurs issus de hautes écoles spécialisées ainsi que des jeunes chercheuses et chercheurs augmentée. Ce développement futur englobe également un renforcement de l'applicabilité des résultats de recherche. Une offre de coaching systématique dans le cadre de l'encouragement « Proof of Concept » devrait aider à surmonter les différences culturelles entre la recherche et l'application, et à nouer des contacts permettant d'accélérer la mise en œuvre des projets. Dans le cadre de « Discovery », l'évaluation devrait se concentrer davantage sur le potentiel de la mise en œuvre.

Les besoins de financement relatifs à BRIDGE s'élèvent à **60 millions de francs** pour cette nouvelle période de subventionnement. Cette augmentation relativement faible du budget permettra de s'atteler à la diversification et au renforcement de la mise en œuvre précités.

Encouragement de l'entrepreneuriat



Ces start-up ont pu se développer ces dernières années avec l'appui d'Innosuisse.

L'instrument d'encouragement actuel d'Innosuisse destiné aux start-up basées sur la science jouit d'une excellente réputation auprès de ces acteurs de l'innovation. Au cours des années 2018 et 2019, la demande concernant le programme Start-up Coaching d'Innosuisse a notamment augmenté de près de 40%. Il reste à voir si l'offre d'encouragement couvre le potentiel existant et si la demande pour les offres du Start-up Coaching, équivalant à près de 500 soumissions par an, se stabilise dans les années à venir. La demande d'offres d'internationalisation associées à un coaching, telles que les Market Entry Camps, les Market Validation Camps ou les participations à des salons, augmentera probablement. En ce qui concerne les camps, de nouveaux sites doivent voir le jour au Canada, en Europe ou ailleurs, en tenant compte de l'expansion des sites Swissnex.

Les besoins financiers pour l'encouragement de l'entrepreneuriat demeurent modestes, même durant la période de subventionnement 2025–2028 et s'élèvent **au total à 62 millions de francs**. Il convient de tenir compte du fait qu'Innosuisse, sur la base de la révision de la loi fédérale sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2023, pourra désormais verser des contributions directes aux organisations de l'écosystème des start-up en Suisse.

Programmes de sensibilisation et de formation

Les programmes de sensibilisation et de formation ont enregistré presque 5500 participants, dont 46% de femmes supprimer. Cela montre que l'entrepreneuriat gagne en popularité parmi les étudiantes et les étudiants en tant que choix de carrière alternatif et que l'offre de soutien d'Innosuisse répond manifestement aux besoins des étudiants et des personnes intéressées par la création d'une entreprise, notamment grâce aux possibilités d'apprentissage alternatives, en partie numériques. Les programmes de sensibilisation et de formation sont actuellement soumis à une évaluation complète. Les résultats, qui seront disponibles dans le courant de l'été 2022, seront en grande partie intégrés dans la conception des programmes de suivi. Début 2025, ces nouveaux programmes de suivi remplaceront les programmes actuels.

Non seulement les contenus didactiques seront revus, mais aussi la manière dont Innosuisse devra choisir ses prestataires à l'avenir. Innosuisse orientera son offre de programmes, en complément des offres existantes d'organisations privées et d'autres prestataires, afin de combler les lacunes existantes. Aucune distorsion de la concurrence ne doit en résulter.

Outre une utilisation aussi paritaire que possible de l'offre de formation par les femmes et les hommes, les nouveaux programmes devraient également s'adresser davantage aux étudiantes et étudiants des hautes écoles spécialisées ainsi qu'aux personnes extérieures aux hautes écoles intéressées par l'entrepreneuriat dans le domaine scientifique. La diversité devra être recherchée en matière d'origines linguistiques et culturelles, d'âge et de genre des participantes et participants aux mesures de sensibilisation et de formation. Sur la base du coût des contrats actuels avec les prestataires, le besoin de financement est estimé à **20 millions de francs** pour la période de subventionnement 2025–2028.

Besoins
financiers
2025–2028
20
mio. CHF

Start-up Coaching

Besoins financiers
2025–2028
21
mio. CHF

Le Start-up Coaching d'Innosuisse est l'histoire d'une réussite. Dès sa première année d'existence en 2018, le nombre de start-up accompagnées par rapport à l'organisation précédente a significativement augmenté. Le passage au système des bons de coaching, qui a eu lieu lorsque la Commission pour la technologie et l'innovation (CTI) a été remplacée par Innosuisse et qui permet aux jeunes entreprises de choisir le coach qu'elles souhaitent parmi un pool de coachs accrédités, a totalement fait ses preuves. Les start-up encouragées sont très satisfaites de l'offre et les coachs qui participent approuvent le système sans réserve, malgré les doutes initiaux au sein de leur cercle.

Si l'on considère la bonne situation initiale, aucun grand changement n'est envisagé pour la période de subventionnement 2025–2028. De petits ajustements seront toutefois apportés de façon permanente sur la base de l'expérience acquise. Le Scale up Coaching, qui a été initié en 2020 et s'adresse aux start-up à fort potentiel de croissance, devrait tout particulièrement être renforcé et développé. Innosuisse a l'intention d'orienter son offre de soutien de manière encore plus ciblée vers les besoins de ces start-up, dans le but de leur permettre d'exploiter leur potentiel de croissance en Suisse et de promouvoir ainsi l'économie suisse. Il est ici particulièrement important de mettre l'accent sur le besoin de financement de ces start-up. Pour leur permettre d'accéder aux investisseurs adaptés, Innosuisse envisage de continuer à développer ses contacts avec des investisseurs en capital risque et, en particulier, d'intensifier aussi de façon ciblée l'information sur les start-up qu'elle soutient, que ce soit dans le cadre du Start-up Coaching ou dans celui de l'encouragement de projets innovants.

Une attention particulière sera également accordée à la question du genre dans le domaine du Start-up Coaching. Innosuisse prend les mesures appropriées pour augmenter continuellement la proportion de femmes qui fondent une start-up, par exemple en faisant connaître des fondatrices emblématiques ou en augmentant la proportion de femmes dans le pool de coachs, pour ne citer que quelques exemples.

Pour atteindre les objectifs visés dans le Start-up Coaching, il y a besoin de moins de subventions supplémentaires, mais de beaucoup plus de ressources en personnel qualifié afin de pouvoir assurer un travail de conception, de suivi et de mise en réseau efficace. Dans l'ensemble, Innosuisse table sur un besoin de financement de **21 millions de francs** sur la période de subventionnement 2025–2028 pour l'encouragement du Start-up Coaching.

Programme d'internationalisation

Besoins financiers
2025–2028
10
mio. CHF

Les start-up du secteur scientifique, dont les activités concernent par exemple le domaine de la Deep Tech, sont tributaires des marchés internationaux si elles veulent se développer en dehors de la Suisse. Avec les Market Entry Camps et les Market Validation Camps d'une part, et la participation à des salons internationaux d'autre part, Innosuisse met à la disposition des start-up qui veulent bénéficier ou ont bénéficié de leur Start-up Coaching un programme d'internationalisation très demandé. Elles ont ainsi l'occasion de découvrir de nouveaux marchés et de se présenter à d'éventuels partenaires commerciaux.

En ce qui concerne l'offre de camps, la collaboration avec Swissnex a porté ses fruits. Elle doit être poursuivie. Innosuisse veut également collaborer avec les sites nouvellement ouverts ou renforcés tels qu'Osaka, Séoul ou d'autres sites encore à créer. En raison de la coopération européenne balbutiante, des sites en Europe peuvent aussi prendre de l'importance. A cet égard, les prestations mises à la disposition des start-up sur place seront en permanence remises en cause et, si nécessaire, optimisées en coopération avec Swissnex, sur la base des retours d'information de la part des participantes et participants et des résultats de l'analyse d'impact. La participation à des salons, par exemple une présence au CES de Las Vegas, peut être un jalon décisif pour le futur entrepreneurial d'une start-up. Cette forme d'encouragement doit, elle aussi, être poursuivie en collaboration avec Switzerland Global Enterprise (S-GE) et SwissTech, et si possible développée. Les programmes d'internationalisation ont un grand impact et sont relativement peu coûteux, notamment parce que les start-up doivent apporter elles-mêmes leur contribution, ce qu'elles ne font que quand elles sont convaincues de la réussite de la mesure. Pour la période de subventionnement 2025–2028, Innosuisse table sur un besoin de financement de **10 millions de francs** pour les programmes d'internationalisation.

NOUVELLE OFFRE

Financement des organisations de l'écosystème des start-up

Avec la révision de la LERI, le législateur a donné fin 2021 la possibilité à Innosuisse d'encourager les organisations de l'écosystème suisse des start-up par le biais de financements directs. Ces derniers doivent renforcer les initiatives privées des start-up qui s'engagent pour un paysage de start-up suisses où règne l'égalité des chances, et leur permettre de se connecter à des réseaux nationaux et internationaux, ainsi que d'exploiter leurs potentiels de synergie. Innosuisse travaille actuellement à l'élaboration du concept d'encouragement pour ces nouvelles possibilités de soutien. La question est de savoir si celles-ci pourront encore entrer en vigueur pendant la période de subventionnement en cours, compte tenu de l'insuffisance actuelle de moyens. Les organisations éligibles au financement devraient toutefois être autorisées au plus tard en 2024 à déposer des demandes de subventions, pour que les premiers versements puissent intervenir dès 2025. Il est difficile d'évaluer les moyens nécessaires tant que le concept n'est pas disponible. Toutefois, Innosuisse estime actuellement que dans sa structure définitive, le programme nécessitera environ 5 millions de francs par an. Avec un total de **11 millions de francs** pour l'ensemble de la période de subventionnement 2025–2028, l'écosystème des start-up en Suisse devrait toutefois recevoir un soutien notable.

Besoins
financiers
2025–2028
11
mio. CHF

Encouragement des personnes hautement qualifiées

NOUVELLE OFFRE

Encouragement des personnes hautement qualifiées

Toujours sur la base de la révision de la LERI de 2021, Innosuisse lancera au plus tard pour le début de la période de subventionnement 2025–2028 l'encouragement des personnes hautement qualifiées pour renforcer leur compétence d'innovation. L'objectif d'encouragement visé doit être atteint, en premier lieu, via des programmes d'échange dans le cadre desquels, pendant un certain temps, des personnes issues du monde de l'entreprise actualiseront et développeront leur connaissance de l'innovation dans une installation de recherche, ou inversement, des personnes issues du monde scientifique élargiront leur savoir-faire dans la mise en œuvre pratique d'innovations dans une entreprise. Avec cet instrument aussi, une attention particulière sera apportée à l'égalité des chances.

Innosuisse est actuellement en train de terminer la conception détaillée de ce nouveau programme, en impliquant les cercles intéressés de la science et de l'économie. En raison des conditions cadres financières restreintes, le délai pour les premiers appels à projets sera fixé de manière à ce que le versement des premières subventions puisse intervenir en 2025, à condition que les ressources permettent ce financement. Pour l'ensemble de la période de subventionnement 2025–2028, Innosuisse fait valoir un **besoin de financement de 36 millions de francs au total**. Cela permettrait d'encourager environ 20 personnes par an en 2025 et 2026, puis 40 personnes par an en 2027 et 2028.

Besoins
financiers
2025–2028
36
mio. CHF

Transfert de savoir et de technologie



Ces activités d'innovation ont pu être lancées ces dernières années grâce à l'aide au démarrage et à la mise en réseau d'Innosuisse.

Les mesures spécifiques d'encouragement dans le domaine du transfert de savoir et de technologie (TST) ont pour objectif de rassembler les acteurs de l'innovation issus de l'économie, de la science et de la société, puis de les inciter à agir ensemble dans l'intérêt de la création d'innovations les plus radicales possibles. Les mesures TST incluent notamment les séries d'événements thématiques ainsi que les Innovation Boosters. Le soutien à la recherche de partenaires d'innovation appropriés doit être renforcé tant au niveau international dans le cadre des EEN qu'au niveau national. Par ailleurs, la révision de la LERI en 2021 a créé des bases légales explicites pour, d'une part, prendre des mesures de soutien en clarifiant les questions de propriété intellectuelle et, d'autre part, appuyer des mesures de coordination et de formation dans le cadre de la réalisation de projets d'innovation. Ces dernières devraient être particulièrement intéressante pour les Flagships importants. Reste à clarifier si de telles mesures seront lancées et sous quelle forme.

Comme pour l'encouragement de l'entrepreneuriat, le besoin de financement des mesures TST n'est, en principe, pas particulièrement élevé. Ici aussi, les différentes mesures de soutien exigent un investissement en personnel significatif, qu'il s'agisse de mentors dans le domaine de l'innovation ou de conseillères et conseillers faisant partie du Secrétariat d'Innosuisse et qui fournissent des prestations de soutien directes aux groupes bénéficiaires. En ce qui concerne les mesures TST, Innosuisse table sur un **besoin en financement total de 54 millions de francs** pour la période de subventionnement 2025–2028.

Mentoring dans le domaine de l'innovation et recherche de partenaires

Le mentoring dans le domaine de l'innovation s'adresse aux PME et les soutient lors de la préparation de leur projet d'innovation, tant dans le contexte de la recherche d'un partenaire d'innovation adéquat que pour l'ajustement précis d'un projet d'innovation concret. Jusqu'à présent, la coopération avec des mentors dans le domaine de l'innovation issus de l'environnement RIS a été particulièrement efficace du point de vue d'Innosuisse. Ces prestataires peuvent offrir des conseils globaux aux PME à la recherche d'un soutien. Ils peuvent également leur ouvrir les canaux appropriés, s'il s'avère que la mise en œuvre d'un projet d'innovation encouragé par Innosuisse ne corresponde pas, dans ce cas concret, aux besoins de la PME. Les mentors dans le domaine de l'innovation doivent avoir une connaissance approfondie des instruments, des critères et de la pratique d'encouragement d'Innosuisse pour pouvoir fournir des conseils efficaces. Ils ou elles doivent, par ailleurs, être aussi proches que possible de l'activité d'encouragement d'Innosuisse. Cette exigence est, dans une certaine mesure, contradictoire avec le statut des mentors dans le domaine de l'innovation, qui sont certes accrédités par Innosuisse, mais qui n'ont pas d'autre relation contractuelle avec elle et ne sont donc soumis à aucune obligation particulière, par exemple concernant la confidentialité et la protection des données. Même si le système de mentoring actuel fonctionne bien, Innosuisse analysera au cours des prochaines années ses différents rôles et examinera des alternatives possibles, dans le but non

Besoins
financiers
2025–2028
16
mio. CHF

seulement d'assurer les avantages incontestables du mentoring en matière d'innovation, mais aussi de proposer de meilleures solutions pour éviter les éventuels écueils.

Lors de la reprise de la responsabilité des activités EEN suisses en 2017, un nouveau secteur d'activité s'est ouvert pour Innosuisse dans le domaine du conseil et de la recherche de partenaires d'innovation internationaux au profit des PME. Innosuisse examine actuellement si le réseau international ainsi ouvert, le savoir acquis, mais aussi l'ensemble des outils créés pour la réalisation de l'activité ne pourraient pas être utilisés de façon profitable au niveau national. Si les conclusions de cet examen s'avéraient positives, il faudrait alors voir comment ces activités pourraient s'articuler entre elles au profit d'une offre d'encouragement clairement positionnée ainsi que de la réalisation du potentiel de synergie disponible. Dans l'optique du développement esquissé ici, il faudrait considérer un besoin en financement légèrement supérieur par rapport à 2021, avec 2,5 millions de francs en moyenne au lieu de 1,5 millions de francs. A ceci s'ajoute le coût des prestations EEN internationales, effectuées de manière analogue au niveau national. En conséquence, le besoin en financement pour l'ensemble de la période de subventionnement 2025–2028 s'élève à **16 millions de francs**.

Encouragement de la mise en réseau

Besoins
financiers
2025–2028
38
mio. CHF

Dans le cadre de l'encouragement de la mise en réseau, Innosuisse encourage les (NTN) Innovation Boosters ainsi que les séries d'événements thématiques. Les Innovation Boosters ont été lancés en 2019 et ont pour but de générer des projets d'innovation prometteurs, en particulier ceux visant des innovations disruptives, par la mise en réseau et le test d'idées innovantes non conventionnelles. Ils appliquent des méthodes agiles de gestion de l'innovation et soutiennent une culture de l'innovation ouverte. Il est actuellement encore trop tôt pour être en mesure d'évaluer l'efficacité du nouveau concept. Les premières expériences sont toutefois prometteuses et les acteurs de l'innovation impliqués font preuve d'une grande motivation à faire progresser leurs activités Booster. Innosuisse utilisera les informations obtenues dans le cadre de l'analyse d'impact pour déterminer le potentiel d'amélioration et prendra celui-ci en compte pour les nouveaux appels à projets pendant la période de subventionnement 2025–2028. Les activités liées aux Innovation Boosters peuvent aussi servir à poursuivre la concrétisation des résultats de la recherche avec potentiel d'utilisation provenant des programmes d'encouragement du FNS et à tester leur capacité à être transformés en innovations concrètes, en collaboration avec des praticiennes et praticiens issus de l'économie et de la société. On examinera aussi dans quelle mesure il est pertinent de relier les activités Booster avec les acteurs internationaux afin de renforcer l'efficacité des mesures.

De même, les séries d'événements thématiques servent à améliorer la mise en réseau et la collaboration entre la recherche et la pratique dans certains domaines d'innovation. Ces manifestations, en raison de leur mise en réseau d'acteurs dans des domaines thématiques prometteurs, peuvent prendre un nouvel essor et, en se développant, devenir des précurseurs des Innovation Boosters. Elles contribuent ainsi à la dynamisation de l'écosystème d'innovation suisse.

Le point commun à ces deux activités est que les thèmes choisis par les acteurs sont d'une grande pertinence, notamment pour le développement durable de notre économie et de notre

société. Des thèmes comme « Digital Health Nation », « Plastics for Zero Emission », « Swiss Smart Cities » ou « Applied Circular Sustainability » en sont la preuve.

Innosuisse part du principe que les activités devraient se poursuivre au moins dans les proportions actuelles. Cela implique que pendant la période de subventionnement 2025–2028, un total de **38 millions de francs** devra être mis à disposition pour les activités de mise en réseau.

Protection de la propriété intellectuelle

Avec la révision de la LERI en 2021, le législateur a explicitement ouvert la possibilité de prendre des mesures de soutien en faveur des acteurs de l'innovation lors de la clarification de questions de propriété intellectuelle. La question devra être soigneusement examinée pour savoir si des offres complètes doivent être établies dans le cadre de la recherche gratuite de brevets proposée en collaboration avec l'Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle (IPI), afin d'accorder plus particulièrement aux PME et aux start-up un soutien supplémentaire dans ce domaine crucial, notamment pour leur compétitivité internationale. Si la réponse devait être positive, il conviendrait de ne pas concurrencer ou même supplanter les offres privées existantes. D'un autre côté, il faudra également chercher à collaborer avec les services de conseil spécialisés des institutions de recherche et trouver une répartition efficace des tâches. D'autres étapes du soutien des acteurs de l'innovation doivent, en général, être examinées dans leur stratégie de propriété intellectuelle.

Diffusion de l'information

Les mesures de diffusion de l'information ont pour objectif de rapprocher les personnes potentiellement intéressées par un encouragement via les possibilités existantes au niveau national et international, et de leur faire parvenir les informations nécessaires à une participation fructueuse. Innosuisse fait cela via des partenariats avec les organisateurs de conférences, expositions et campagnes pertinentes qui permettront d'attirer l'attention de façon ciblée sur ses instruments d'encouragement actuels. Les réunions d'information organisées en commun avec le FNS et destinées aux chercheuses et chercheurs constituent d'autres mesures. A cette occasion, les deux agences d'encouragement agissent ensemble pour rapprocher les chercheuses et chercheurs des hautes écoles et de centres de recherche de leurs offres respectives. Il est important de noter que, en raison des contraintes liées à la pandémie de Covid-19, des séminaires en ligne, appelés webinaires, ont été introduits et développés. Ceux-ci sont également un moyen approprié et peu coûteux d'informer efficacement les personnes intéressées par l'encouragement.

Un défi particulier réside dans la volonté d'Innosuisse d'atteindre des PME qui n'ont pas encore fait appel à ses offres d'encouragement ou qui n'en ont peut-être même pas connaissance, alors qu'elles seraient de bonnes candidates pour un tel soutien. A

Besoins
financiers
2025–2028
6
mio. CHF

cet égard, Innosuisse travaille non seulement avec les RIS, mais aussi avec des organisations privées ou des associations adéquates qui évoluent dans ces cercles. Le fait que, jusqu'à présent, environ la moitié de tous les partenaires chargés de la mise en œuvre au cours d'une année d'encouragement sont de nouveaux clients et clientes montre que les mesures sont ici aussi tout à fait efficaces. Mais d'autres efforts doivent être entrepris dans ce domaine.

Comme l'ont montré les dernières années, une diffusion de l'information efficace peut être réalisée avec des moyens relativement modestes, alors que la charge énorme liée aux ressources, qui incombe aux services, fait augmenter les coûts de fonctionnement. Innosuisse pense que, pour la période de subventionnement 2025–2028 aussi, une somme totale de **6 millions de francs** est suffisante pour assurer les mesures de diffusion de l'information.

Fourniture de prestations et besoin de financement

Fourniture de prestations

Depuis ses débuts en 2018, Innosuisse a pu maintenir à un faible niveau la part des coûts de fonctionnement par rapport aux coûts globaux, malgré une croissance nécessaire urgente de ses besoins en personnel et des investissements significatifs dans ses systèmes informatiques. En 2021, cela représentait à peine plus de 7%. Cette faible proportion s'explique par une forte augmentation du budget des allocations. Cette augmentation entraîne certes aussi une charge supplémentaire lors de la fourniture de prestations, mais les coûts de fonctionnement ne réagissent pas aussi vite en raison de leur caractère de coûts fixes. Les ressources nécessaires à la fourniture conforme de prestations d'encouragement ne peuvent souvent être acquises qu'avec retard, au prix d'une surcharge temporaire de l'organisation. Mais elles demeurent et resteront nécessaires, en raison des tâches de suivi et de gestion à accomplir, quand le budget d'encouragement diminuera à nouveau, comme le prévoit le plan de financement actuel pour l'année 2024. Si la dotation budgétaire d'Innosuisse reste inchangée, en particulier pour 2024, les charges de fonctionnement pour cette année augmenteront et seront nettement supérieures à 8%. Les moyens financiers supplémentaires mis à disposition pour le Swiss Accelerator ne sont toutefois pas pris en compte ici. Comme cette augmentation des moyens se produit en grande partie au cours de l'année 2022, la part des coûts de fonctionnement pour 2022 sera à nouveau très faible et devrait, au contraire, augmenter significativement au cours des années à venir, sans toutefois atteindre l'ampleur citée ci-dessus.

Depuis sa création en 2018, Innosuisse a prouvé qu'elle était en mesure de garantir un système d'encouragement efficace pour un coût extrêmement faible. Elle y parvient également grâce à son système de milice dans le cadre duquel plus de 200 personnes se montrent responsables de la qualité des décisions d'encouragement, en tant que membre du Conseil de l'innovation ou en tant qu'experte ou expert, et sont prêtes à exer-

cer leur activité annexe pour une rémunération relativement modeste dans l'intérêt de la force d'innovation suisse. Au regard de l'accroissement des tâches, le nombre d'expertes et d'experts doit impérativement être augmenté pour pouvoir supporter la charge de travail. Les membres de la milice peuvent toutefois accomplir leurs prestations à un coût raisonnable s'ils peuvent s'appuyer sur une préparation et un suivi de leurs tâches par des spécialistes au sein du Secrétariat, un système informatique performant et convivial, et des processus allégés. Dans cette optique, Innosuisse a effectué un travail remarquable au cours des dernières années. D'autres ajustements et des renforcements ponctuels sont nécessaires pour bien préparer l'avenir et permettre de garantir sur la durée une activité d'encouragement très efficace, efficiente et adaptée aux besoins des clients et clientes. Il y a actuellement environ 90 collaboratrices et collaborateurs, soit environ 75 équivalents temps plein. Ce nombre devrait en conséquence encore augmenter pendant la période de subventionnement dans la mesure où les projets décrits dans le présent document se réalisent dans les proportions indiquées. Au début de la période de subventionnement, le nouveau système informatique pour la gestion de l'encouragement sera en grande partie réalisé et l'ERP reposera, lui aussi, sur de nouvelles bases. Innosuisse en attend des gains d'efficacité sensibles. Pourtant, elle est consciente que des évolutions à court terme de la politique d'encouragement suisse peuvent toujours entraîner des écarts significatifs par rapport aux plans d'origine, ce qui nécessite une organisation d'encouragement agile et capable de réagir rapidement.

Si le programme présenté dans le présent document est réalisé avec l'ampleur proposée, il sera possible à moyen et plus long termes de stabiliser les coûts de fonctionnement autour de 7,2%. Pour l'ensemble, Innosuisse table sur **un besoin de 119 millions de francs au titre des frais de fonctionnement pour la période de subventionnement 2025–2028.**

Besoin de financement

En ce qui concerne l'encouragement de l'innovation, Innosuisse présente des besoins financiers d'un montant total de 1532 millions de francs pour la période de subventionnement 2025–2028. A ceci s'ajoutent les frais de fonctionnement à hauteur de 119 millions de francs (7,2% du budget total), soit un besoin de financement s'élevant au total à **1651 millions de francs**. Innosuisse est consciente que celui-ci est nettement supérieur aux scénarios de financement qui lui ont été fixés par le SEFRI dans son mandat du 16 juin 2021 et dans lesquels la croissance annuelle était de 0,5%, 1,5% ou 2,5%. Ces scénarios ne prennent toutefois pas en compte les instruments d'encouragement nouveaux et modifiés qui ont été introduits suite à la révision de la LERI en 2021. Innosuisse est fermement convaincue qu'elle ne remplirait pas son mandat si elle devait appuyer sa planification sur les scénarios indiqués, indépendamment du montant de financement actuellement atteint et des attentes suscitées par la révision de la LERI. La mise en œuvre dans la pratique de l'objectif du Parlement de renforcer l'encouragement de l'innovation nécessiterait très clairement une augmentation plus importante de l'enveloppe financière. Innosuisse a fait preuve d'une grande modération dans ses évaluations financières et a, par exemple, également pris en compte les éventuels

effets de transfert des instruments d'encouragement existants vers les nouveaux. S'en tenir aux scénarios de financement du SEFRI signifierait non seulement renoncer au lancement d'une grande partie des offres d'encouragement introduites par la révision de la LERI, mais constituerait également une baisse significative des niveaux de financement atteints en 2020 et 2021 (engagements 2020 pour les projets d'innovation : 175,1 millions de francs, engagements financiers 2021 pour les projets d'innovation : 182,1 millions de francs), également pour les projets d'innovation.

Les moyens financiers indiqués pour les différents domaines d'encouragement sont naturellement des estimations. Etant donné le stade très précoce de la présente planification et l'évolution incertaine du paysage de l'innovation, mais aussi plus particulièrement des conditions cadres, Innosuisse a besoin de la flexibilité nécessaire pour adapter ses stratégies d'encouragement à l'évolution des besoins. Elle se réserve donc le droit d'effectuer des reports entre les différents instruments d'encouragement, en particulier les plus petits, afin de pouvoir réagir de façon rapide et adaptée aux évolutions imprévues qui se produiront certainement.

Tableau 1 : besoin de financement d'Innosuisse de 2025 à 2028

en millions de CHF	2024	2025	2026	2027	2028	2025–2028
Contribution de la Confédération	296.5	367.0	406.0	433.0	445.0	1 651.0
Contribution de la Confédération	280.4	338.5	376.5	402.5	414.5	1 532.0
Projets d'innovation standard	152.0	156.0	160.0	160.0	160.0	636.0
Projets d'innovation de start-up	16.0	25.0	29.0	35.0	38.0	127.0
Projets d'innovation internationaux	24.0	28.0	34.0	38.0	40.0	140.0
Initiatives Flagship	14.6	31.0	37.0	43.0	49.0	160.0
Projets d'innovation LabToMarket	0.0	10.0	16.0	20.0	20.0	66.0
Contributions aux coûts de recherche indirects	27.4	35.0	38.0	40.0	41.0	154.0
Chèques d'innovation	6.0	7.0	8.0	8.0	8.0	31.0
BRIDGE	13.5	15.0	15.0	15.0	15.0	60.0
Entrepreneuriat, y c. écosystème	12.0	14.0	16.0	16.0	16.0	62.0
Encouragement de personnes hautement qualifiées	0.0	3.0	9.0	12.0	12.0	36.0
Transfert de savoir et de technologie	13.4	13.0	13.0	14.0	14.0	54.0
Diffusion de l'information	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5	6.0
Frais de fonctionnement	25.1	28.5	29.5	30.5	30.5	119.0
Part des frais de fonctionnement en % (contribution de la Confédération)	8.5%	7.8%	7.3%	7.0%	6.9%	7.2%
Résultat net	-9.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Taux de croissance annuel composé 2024–28 (contribution de la Confédération)	11%					

Dans le tableau ci-dessous, le montant total des contributions aux coûts de recherche indirects (overhead) est réparti entre les différents instruments de financement des projets d'innovation pour lesquels des contributions aux coûts de recherche indirects sont encourues. La part des contributions aux coûts de recherche indirects est nettement plus faible dans les projets d'innovation internationaux, car une partie des moyens d'encouragement est allouée aux entreprises qui n'ont pas droit à ces contributions overhead.

Tableau 2 : répartition des contributions aux coûts de recherche indirects de 2025 à 2028

en millions de CHF	2024	2025	2026	2027	2028	2025–2028
Contributions aux coûts de recherche indirects	27.4	35.0	38.0	40.0	41.0	154.0
Total des projets d'innovation standard	176.3	182.6	187.3	187.2	187.2	744.3
Projets d'innovation standard	152.0	156.0	160.0	160.0	160.0	636.0
Contributions aux coûts de recherche indirects	24.3	26.6	27.3	27.2	27.2	108.3
Total des projets d'innovation internationaux	24.8	29.4	35.7	39.9	42.0	147.1
Projets d'innovation internationaux	24.0	28.0	34.0	38.0	40.0	140.0
Contributions aux coûts de recherche indirects	0.8	1.4	1.7	1.9	2.0	7.1
Total des initiatives Flagship	16.9	36.3	43.3	50.4	57.3	187.3
Initiatives Flagship	14.6	31.0	37.0	43.0	49.0	160.0
Contributions aux coûts de recherche indirects	2.3	5.3	6.3	7.4	8.3	27.3
Total des projets d'innovation « LabToMarket »	0.0	11.7	18.7	23.4	23.4	77.2
Projets d'innovation « LabToMarket »	0.0	10.0	16.0	20.0	20.0	66.0
Contributions aux coûts de recherche indirects	0.0	1.7	2.7	3.4	3.4	11.2

Besoin de financement

Le besoin de financement affiché par Innosuisse pour la période de subventionnement 2025–2028 dépasse de **389 millions de francs** le scénario le plus généreux établi par le SEFRI. Faire l'économie de ce montant aurait des répercussions graves sur l'encouragement de l'innovation par Innosuisse.

Savoir s'il faut effectuer les coupes nécessaires en premier lieu dans les modèles de financement nouveaux et innovants ou plutôt remettre en cause les instruments de financement traditionnels n'est pas une question à laquelle il est simple de répondre. Compte tenu des

attentes des parties prenantes qui veulent un système de financement fiable et stable, et de la nécessité de réduire autant que possible les frais d'exploitation fonctionnels dans une situation d'économies, la décision d'Innosuisse serait de préserver les instruments existants au détriment des nouveaux. Elle regretterait toutefois d'avoir laissé passer l'opportunité d'optimiser le financement de l'innovation et de se concentrer sur les défis qui s'annoncent.

L'impact des réductions budgétaires est détaillé ci-dessous.

Tableau 3 : **économies nécessaires pour respecter les scénarios définis**

en millions de CHF	Besoin	Economie	Montant restant	Commentaire
Projets d'innovation standard	636	-36	600	→ Réduction du nombre de projets d'innovation standard encouragés de près de 15% par rapport à 2019–2021
Projets d'innovation de start-up	127	-47	80	
Projets d'innovation internationaux	140	-40	100	→ Pas de pleine exploitation du potentiel pour des offres nouvelles et existantes; inefficacité dans la réalisation (moins d'effets d'échelle)
Initiatives Flagship	160	-78	82	
Projets d'innovation LabToMarket	66	-66	0	
Contributions aux coûts de recherche indirects	154	-33	121	→ Nouvelles offres selon la LERI révisée (soutien à l'écosystème, encouragement de personnes hautement qualifiées) pas mises en œuvre provisoirement; offre existante (événements thématiques spécialisés ETS) suspendue provisoirement
Chèques d'innovation	31	-7	24	
BRIDGE	60	-10	50	
Entrepreneuriat, y c. écosystème	62	-12	50	
Encouragement de personnes hautement qualifiées	36	-36	0	→
Transfert de savoir et de technologie, y c. ETS	54	-5	49	
Diffusion de l'information	6	0	6	
Frais de fonctionnement	119	-19	100	
Economies totales pour le scénario à 2,5%	1 651	-389	1 262	

Tous les postes comme ci-dessus, sauf:

Projets d'innovation standard	636	-46	590	→ Réduction du nombre de projets d'innovation standard encouragés de près de 17% par rapport à 2019–2021
Contributions aux coûts de recherche indirects	154	-34	120	
BRIDGE	60	-30	30	→ Réduction au niveau minimal pour l'offre BRIDGE
Economies totales pour le scénario à 1,5%	1 651	-420	1 231	

Tous les postes comme ci-dessus, sauf:

Projets d'innovation standard	636	-46	590	→ Réduction du nombre de projets d'innovation standard encouragés de près de 17% par rapport à 2019–2021
Contributions aux coûts de recherche indirects	154	-34	120	
BRIDGE	60	-60	0	→ Suspension provisoire de l'offre BRIDGE
Economies totales pour le scénario à 0,5%	1 651	-450	1 201	

Il faudrait premièrement renoncer à l'idée de lancer le **programme «LabToMarket»** comme moyen de renforcement et de développement de projets sans partenaire chargé de la mise en œuvre. Cela permettrait d'économiser **66 millions de francs** (plus 11 millions de francs pour les contributions aux coûts de recherche indirects). Deuxièmement, l'**Initiative Flagship** et son objectif de relever des défis d'une grande importance pour l'économie et la société par de nouvelles méthodes systémiques devraient être significativement restreints. Le programme d'encouragement devrait être ramené à un cycle d'appels à projets de deux ans et le budget d'encouragement mis à disposition par projet devrait être réduit à 40 millions de francs. Cela permettrait d'économiser environ **78 millions de francs** (dont 14 millions de francs pour les contributions aux coûts de recherche indirects) sur l'ensemble de la période d'appel à projets allant de 2025 à 2028. Malgré ces économies considérables, tous les autres instruments devraient aussi être mis à contribution par une réduction de leur budget, voire la renonciation à leur mise en œuvre. Voici le détail de ce que devraient être les économies (dans l'ordre des tableaux ci-dessus) :

- Les **projets d'innovation standard** devraient contribuer par une réduction de leur budget pour quatre ans de **36 millions de francs** (plus 6 millions de francs pour les contributions aux coûts de recherche indirects).
- Le financement des **projets d'innovation de start-up** devrait être gelé en 2023 à 20 millions de francs par an, ce qui signifie que seuls près de 40 projets pourraient être financés chaque année. Cela permettrait d'économiser **47 millions de francs**.
- Il faudrait, par ailleurs, renoncer au développement prévu de l'**encouragement des projets d'innovation internationaux**. Ce sont environ **40 millions de francs** (plus 2 millions de francs pour les contributions aux coûts de recherche indirects) qui pourraient être économisés ainsi.
- Avec les coupes citées ci-dessus, les **contributions aux coûts de recherche indirects** seraient réduites d'un montant total de **33 millions de francs**.
- L'encouragement au moyen des **chèques d'innovation** devrait participer aux réductions budgétaires avec **7 millions de francs**, ce qui ramènerait cet instrument d'encouragement très apprécié en dessous

du niveau d'encouragement actuel d'environ 8 millions de francs par an.

- Dans les circonstances actuelles, Innosuisse ne voit pas d'autre solution que de reculer aussi significativement sur le **programme BRIDGE** commun avec le FNS. Avec le scénario le plus favorable du SEFRI qui prévoit une augmentation de 2,5%, une réduction de **10 millions de francs** du budget pour quatre ans serait nécessaire.
- Dans le domaine de l'**encouragement de l'entrepreneuriat**, il faudrait par ailleurs renoncer au soutien des organisations de l'écosystème des start-up, mais les économies réalisées ainsi seraient seulement d'environ **12 millions de francs**.
- Renoncer au lancement de l'**encouragement des personnes hautement qualifiées** soulagerait le budget de **36 millions de francs** supplémentaires. Passer à un niveau inférieur ne serait pas justifiable du point de vue du rapport coût-utilité.
- Dans le domaine des TST, la **série d'événements thématiques** devrait être totalement supprimée. Le potentiel d'économies pourrait s'élever ici à environ **5 millions de francs**.
- En tenant compte du renoncement contraint à des instruments entiers, il serait également possible de réduire les **coûts de fonctionnement** d'environ **19 millions de francs**.

Comme le scénario de renoncement ci-dessus épuise les possibilités de réduction de la plupart des instruments d'encouragement, l'encouragement de projets d'innovation standard et BRIDGE devraient supporter les lacunes de financement supplémentaires qui résulteraient des scénarios à 1,5% et 0,5%. Pour les projets d'innovation standard, cela signifierait dans les deux cas une réduction supplémentaire d'environ 10 millions de francs (plus 1 million au titre des contributions aux coûts de recherche indirects). Suite à cela, le nombre de projets d'innovation standard encouragés tomberait à environ 330 projets par an, contre bien plus de 400 projets à l'heure actuelle. En ce qui concerne le programme BRIDGE, une coupe supplémentaire de 20 millions de francs serait nécessaire dans le scénario à 1,5%, ce qui laisse un budget de 30 millions de francs, soit le strict minimum pour la réalisation du programme. Dans un scénario à 0,5% enfin, Innosuisse devrait to-

talement arrêter BRIDGE, car une réduction encore plus forte de l'activité de base, de l'encouragement des projets d'innovation et en particulier, de l'encouragement des projets d'innovation standard, ne pourrait pas être justifiée par rapport au niveau d'encouragement atteint pendant la période en cours. Innosuisse est consciente que les scénarios de réduction des coûts pour BRIDGE ne correspondent pas aux projets du FNS. Elle regrette d'être contrainte à la création d'un écart important avec le FNS, mais ne voit aucune autre possibilité de contourner les scénarios d'économies établis.

Graphique 2 : **besoin de financement d'Innosuisse par rapport au scénario à 2,5%**



Glossaire

CES	Consumer Electronics Show
CTI	Commission pour la Technologie et l'Innovation
EEN	Enterprise Europe Network
EIC	Conseil européen de l'innovation
EISMEA	Agence exécutive du Conseil européen de l'Innovation et des PME
ETP	Equivalent temps plein
ETS	Événements thématiques spécialisés
FNS	Fonds national suisse de la recherche scientifique
FRI	Formation, recherche et innovation
IPI	Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle
KIAT	Korea Institute for Advancement of Technology
LERI	Loi sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation
MINT	Mathématiques, informatique, sciences de la nature et technique
PME	Petites et moyennes entreprises
PNR	Programme national de recherche
PoC	Proof of Concept
PRN	Pôle de recherche national
RIS	Systèmes régionaux d'innovation
SECO	Secrétariat d'Etat à l'économie
SEFRI	Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation
S-GE	Switzerland Global Enterprise
TST	Transfert de savoir et de technologie

IMPRESSUM

Editeur: Innosuisse – Agence suisse pour l’encouragement de l’innovation

© Innosuisse, août 2022

Bureau de rédaction: Innosuisse

Mise en page: Weissgrund, Zurich

Référence: media@innosuisse.ch

Innosuisse – Agence suisse pour
l'encouragement de l'innovation
Einsteinstrasse 2
3003 Berne

www.innosuisse.ch